



# Quelle résilience pour les centralités en transition ?

Avril 2021



## 1. Mieux comprendre le phénomène de déprise et ses causes dans la Région Grand Est

- La spirale de la déprise
- Les effets de la mondialisation
- L'évolution du territoire français
- La déprise dans la Région Grand Est
- Les effets et symptômes sur les territoires

## 2. Retour d'expériences d'Allemagne

## 3. Les conditions de la résilience :

- Sortir de l'illusion d'un retour à la croissance
- Imaginer une nouvelle conception de la croissance, moins massive, plus qualitative, en réseau
- Un processus transversal intégré pour devenir résilient

## 4. Analyses et actions : quels sont les leviers prioritaires à mobiliser ?

- Six défis d'aménagement des territoires pour construire un territoire résilient
- Les spécificités et leviers d'actions des territoires

## Annexes :

- Cartographies indicateur par indicateur pour comprendre les enjeux de transition dans la Région Grand Est

### Sources :

- Les sources statistiques brutes (INSEE, ATMO, SIRENE, BPE, ...)
- Des entretiens semis directifs réalisés avec plusieurs sphères d'acteurs :
  - Des universitaires, des observateurs institutionnels
  - Des techniciens ou élus issus des territoires en déprise
  - Des acteurs issus de territoires qui ont mis en place ou en œuvre des stratégies de résilience et/ou de transition
- Un benchmarking sur les stratégies mises en œuvre dans les villes décroissantes et les critiques énoncées à leur sujet.

La constitution de la Région Grand Est et l'élaboration du SRADDET ont mis en lumière les défis liés aux phénomènes de « déprise », regroupant un « ensemble de dynamiques démographiques, économiques et sociales régressives qui se déploient dans des espaces urbains » (D. Florentin, S. Fol et H. Roth), auxquels de nombreuses collectivités doivent faire face. C'est un phénomène national, affectant principalement les anciennes régions minières et industrielles.

Ces phénomènes de déprise, plutôt insidieux, ont sans doute été insuffisamment appréhendés car assez souvent masqués au niveau démographique par une caractéristique des collectivités du Grand Est, à savoir un solde naturel généralement positif qui pouvait compenser les effets du solde migratoire. Au niveau économique, les conséquences de facteurs globaux liés à la mondialisation et au climat d'incertitudes qu'elles engendrent ont également rendu difficile la lecture de ces phénomènes.

Pour faire face à ce phénomène, les politiques publiques doivent se tourner vers de nouvelles stratégies territoriales favorisant l'ancrage territorial et la qualité de vie des habitants et des entreprises. L'objectif est de s'appuyer sur les différents acteurs et ressources du territoire pour engager une transition en travaillant sur de nouveaux projets de territoire (plus de place à l'agriculture locale, aux projets collaboratifs, à l'aménagement de proximité, aux formations...).

L'objectif de la réflexion sollicitée par la région auprès des sept agences d'urbanisme du Grand Est consiste donc à caractériser l'ampleur du phénomène de déprise urbaine à travers une série d'indicateurs statistiques, à mieux cerner les ressorts de ces dynamiques régressives et à identifier les leviers et outils permettant aux collectivités d'élaborer des stratégies territoriales dites de résilience, amenant à un nouvel équilibre pour ces territoires.

Ces travaux ont été engagés avant la crise sanitaire du Covid19 et s'appuient sur des expériences préalables. Nous questionnons ici la capacité des territoires à devenir résilient face aux différentes crises (écologiques, sociales, économiques, sanitaires...) mais nous venons de rencontrer un « cygne noir<sup>1</sup> », qui fait rupture et nous conforte dans notre recherche de transition. Il conviendra d'imaginer et d'expérimenter collectivement un fonctionnement positif, acceptable et viable, en leur donnant les moyens nécessaires pour ces territoires.

*(1) Cygne noir : théorie selon laquelle un certain événement imprévisible qui a une faible probabilité de se dérouler et qui, s'il se réalise, a des conséquences d'une portée considérable et exceptionnelle.*



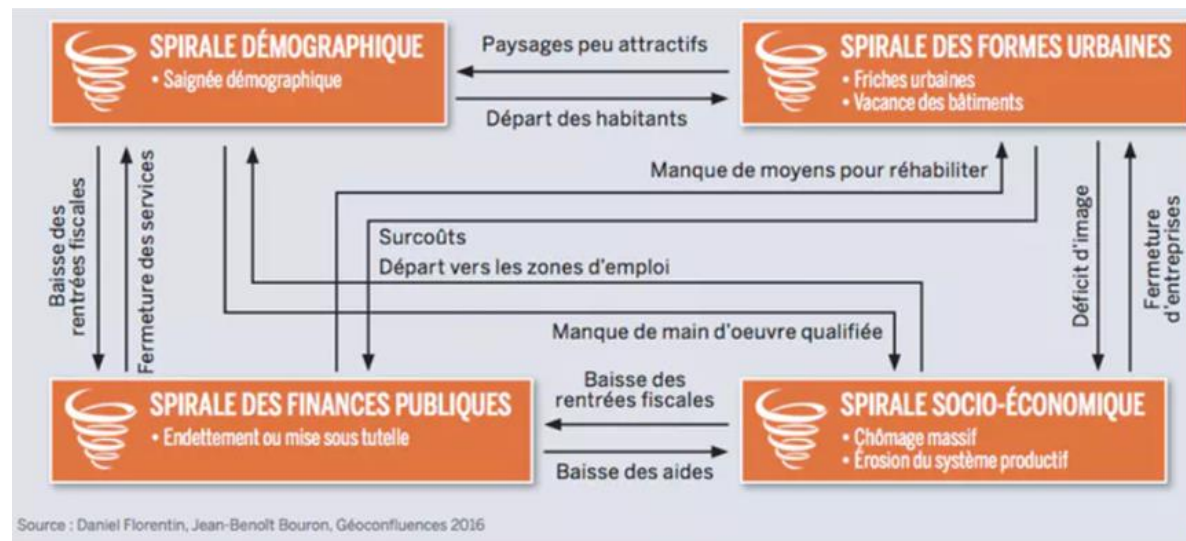
# Mieux comprendre le phénomène de déprise

Pendant longtemps, l'idée que la trajectoire d'évolution d'une ville ne pouvait être marquée que du sceau de la croissance, qu'elle soit économique ou démographique, était prédominante chez les décideurs urbains. Le sociologue Harvey Molotch parlait d'« urban growth machine » : les aires urbaines ont été historiquement dopées à ce moteur de la croissance et à cette idée d'une croissance continue. Pourtant, certains territoires connaissent des phénomènes regroupant un « ensemble de dynamiques démographiques, économiques et sociales régressives qui se déploient dans des espaces urbains » (D. Florentin, S. Fol et H. Roth), bouleversant les paysages et les systèmes dominants.

Dès les années 70, certains territoires sont déjà marqués par une décroissance continue liée à la désindustrialisation ou le vieillissement de la population mais c'est au milieu des années 2000 que le phénomène s'accroît sous l'effet cumulé de la crise économique, de la réorganisation territoriale des services de l'État en faveur des métropoles et des dynamiques migratoires vers des territoires plus ensoleillés.

Le dynamisme démographique et économique étant principalement concentré dans les grandes villes, ce déclin affecte principalement les villes moyennes.

Les territoires en déprise sont des lieux où s'accumulent, avec plus ou moins d'ampleur mais sur un temps relativement long, des processus de déprise démographique, de déclin économique, auxquels s'ajoute souvent une crise des finances publiques locales. Ainsi, les facteurs sont nombreux et sont généralement cycliques, empirant la situation des territoires (cf. graphique ci-dessous).



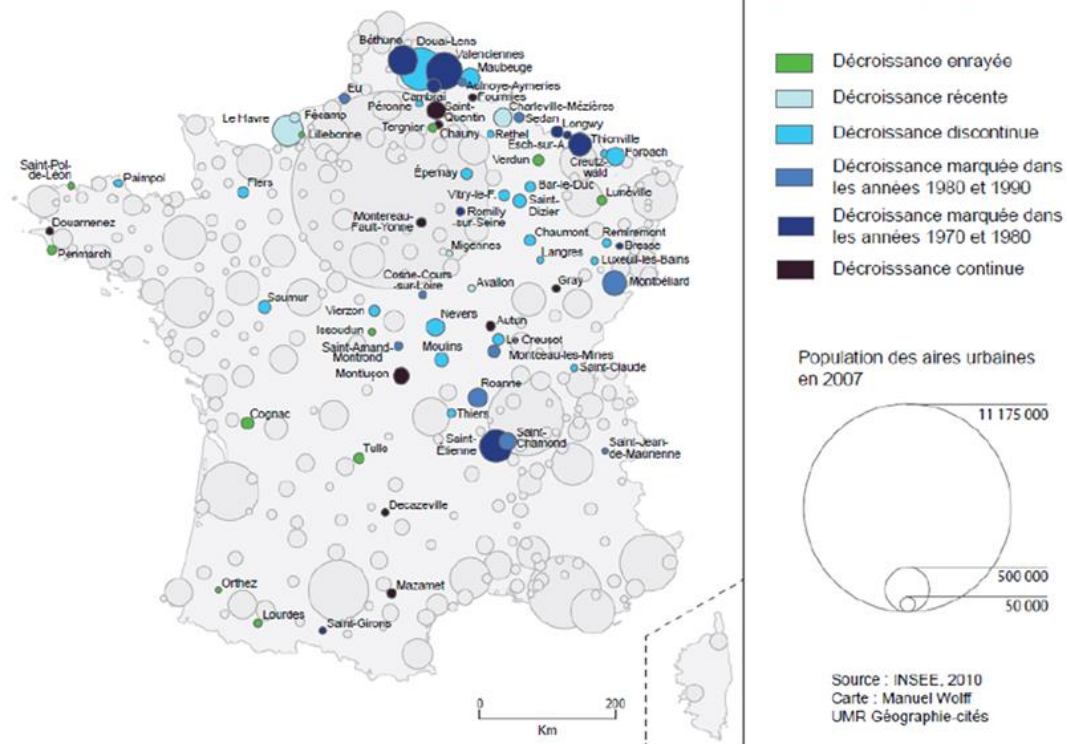
# Les effets de la mondialisation



A l'échelle globale, les villes en déprise peuvent être analysées comme une manifestation spatiale de la mondialisation pour les villes n'arrivant pas à trouver leur place dans l'internationalisation de la compétitivité économique et peinant à se connecter aux réseaux globaux. Le phénomène de déprise concerne aujourd'hui la plupart des pays du Nord et tend également à se développer au Sud (villes secondaires en Chine ou en Inde, villes minières en Afrique, etc.). Les villes du Grand Est n'échappent pas à la mondialisation. Il faudra donc prendre en compte les stratégies en réseau avec les Métropoles, qui sont des portes d'accès et des lieux ressources à mutualiser.

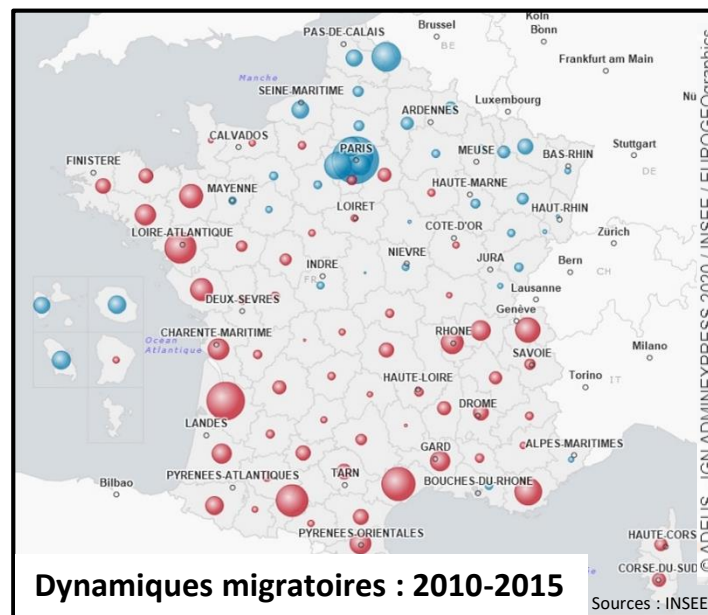
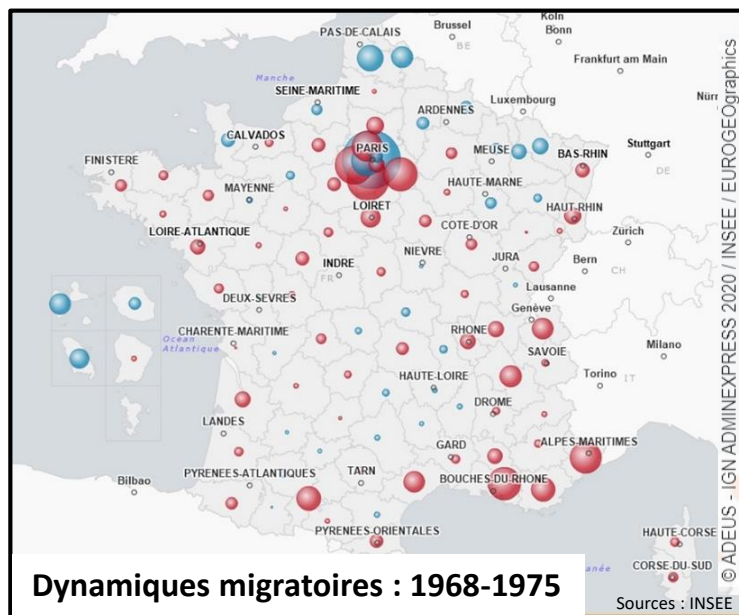
La déprise s'observe majoritairement dans les villes situées dans les anciennes régions minières et industrielles (Nord, Nord-Est, Massif central) et socialement sélectives. Cela reste malgré tout un phénomène assez limité avec 69 aires urbaines sur 354, soit 19,5 % qui sont considérées en décroissance. A noter que ce phénomène concerne principalement les aires urbaines de petite taille (les 3/4 ont moins de 50 000 habitants).

Typologie des aires urbaines en décroissance entre 1975 et 2007, par l'UMR Géographie-cités



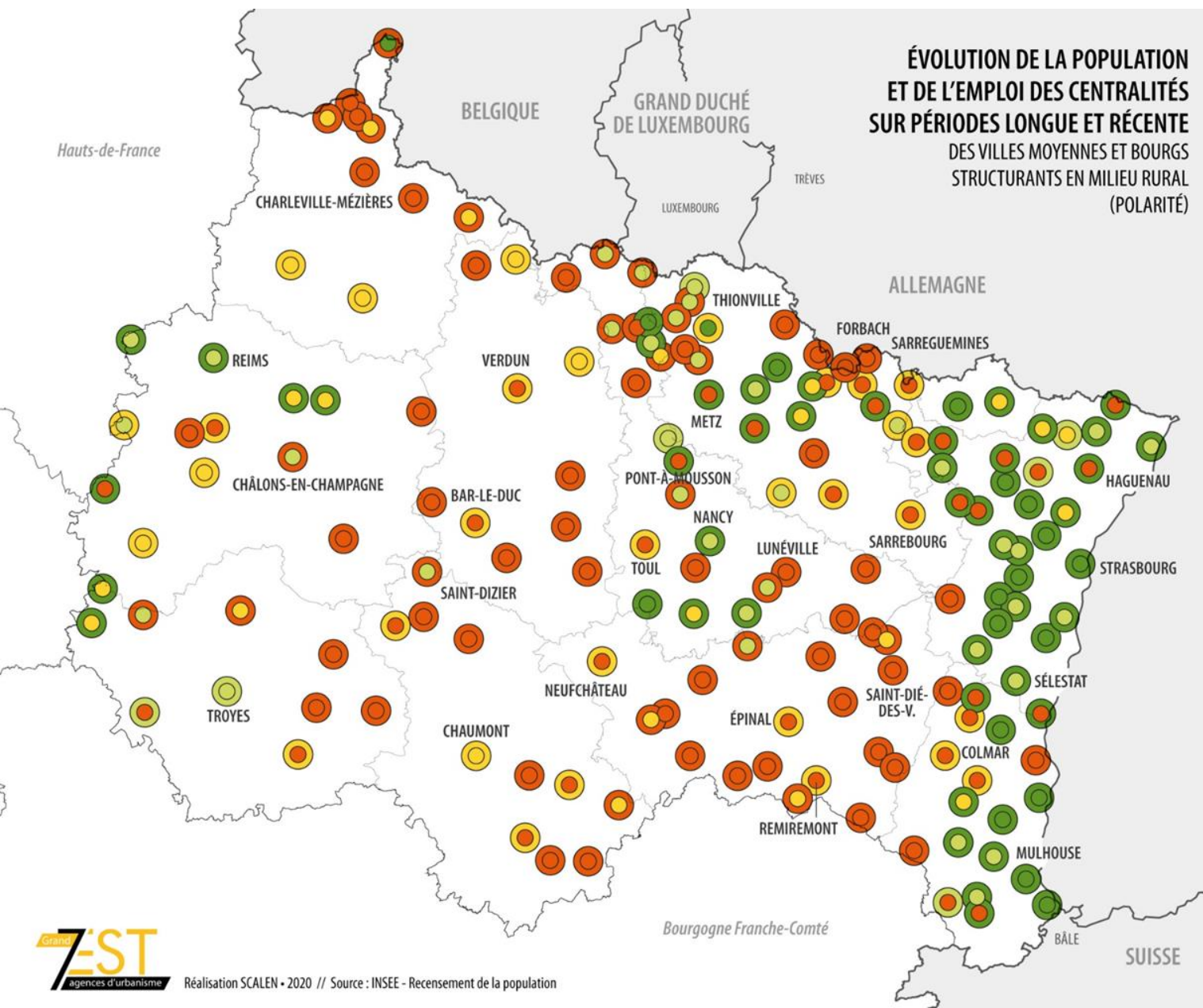


# L'évolution du territoire français



Ces cartes illustrent la relation entre l'économie présente et l'économie productive. L'évolution des dynamiques migratoires en France témoigne de la bascule de l'attractivité depuis la fin de Seconde Guerre Mondiale entre le Nord et l'Est de la France vers le Sud et l'Ouest. Ainsi, la déprise existe dans de nombreux endroits en France, notamment ruraux ou éloignés de Métropoles, mais le Grand Est ajoute à cela la question d'une économie productive anciennement très puissante mais désormais en friches, ce qui explique pourquoi le Grand Est est particulièrement touché. Ces territoires ont donc un enjeu double : devoir accélérer la résilience territoriale pour s'adapter à de nouveaux déterminants d'attractivité, tout en ayant à gérer la transformation d'une économie territoriale partiellement déqualifiée.

# La déprise dans la Région Grand Est



## ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI DES CENTRALITÉS SUR PÉRIODES LONGUE ET RÉCENTE DES VILLES MOYENNES ET BOURGS STRUCTURANTS EN MILIEU RURAL (POLARITÉ)

- Population et emploi en hausse
- Population en hausse et emploi en baisse
- Population en baisse et emploi en hausse
- Population et emploi en baisse

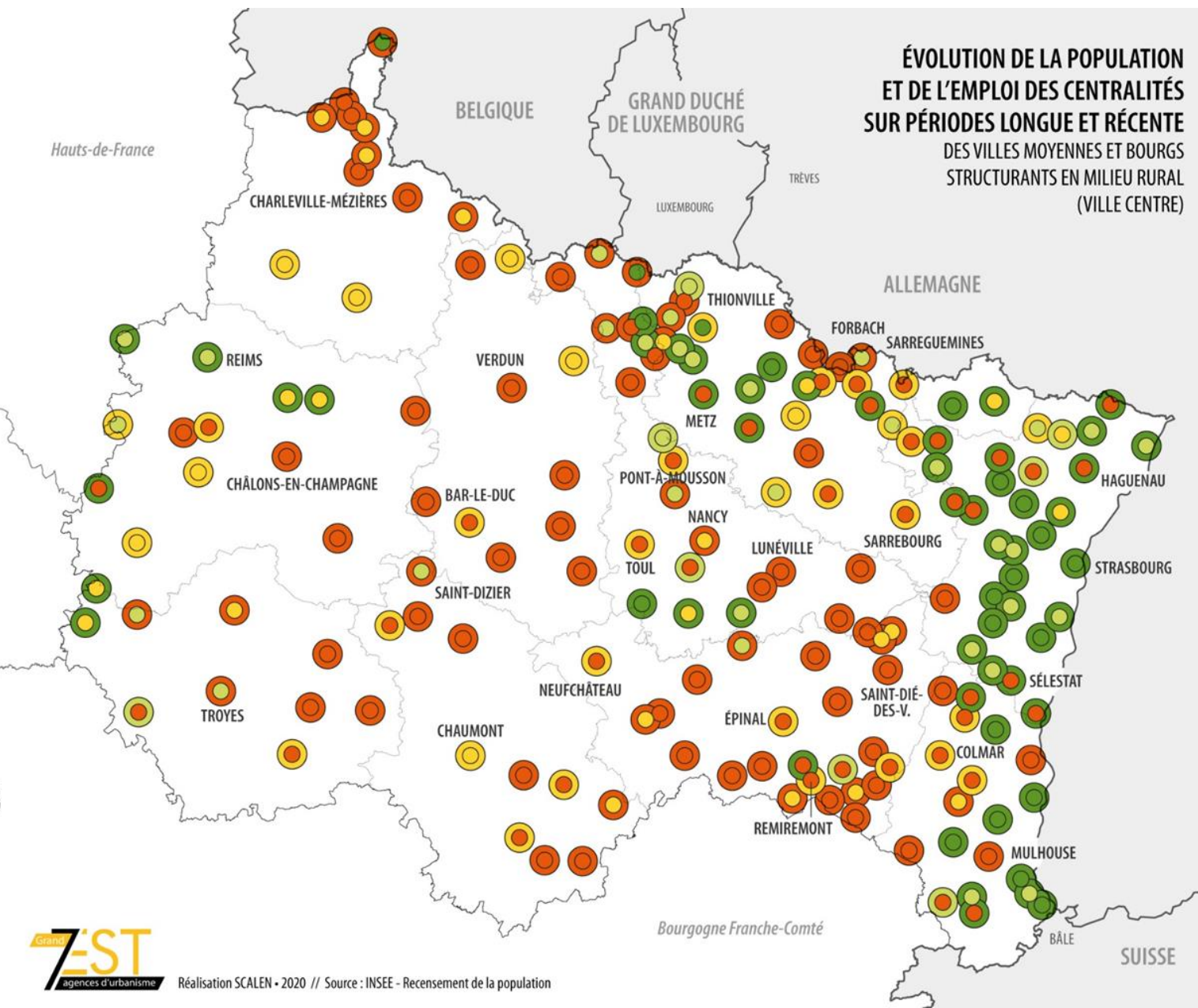
### PÉRIODES

- de 1975 à 2016
- de 2011 à 2016

Dans le Grand Est, l'Alsace, le Nord Moselle et la frange francilienne de la Région sont épargnées par le phénomène de déprise alors que la Meuse et la Haute Marne cumule déprise, faible densité et accessibilité dégradée et sont dans une situation préoccupante comme les Vosges.

En Lorraine, les Métropoles qui structurent le territoire sont en situation fragiles. Le Nord Lorrain frontalier profite sur la période récente de la dynamique luxembourgeoise sur le plan démographique sans réel impact sur le développement de l'emploi alors que le Bassin houiller reste en déprise.

# La déprise dans la Région Grand Est



Illustrations issues des entretiens avec cinq territoires de la Région Grand Est (Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne, Saint-Dizier, Sainte-Marie-aux-Mines et Forbach) faisant face à ces phénomènes :

- **Profil sociodémographique de la population changeant :**
  - paupérisation de la population. Exemple à Vitry-le-François : « appauvrissement très significatif de la population avec un taux de chômage élevé et plus d'un quart de la population vivant sous le seuil de pauvreté national. Les populations les plus aisées ont quitté le parc HLM pour s'installer en périphérie et la population s'est stratifiée »,
  - vieillissement de la population,
  - montée du communautarisme ou du populisme, comme constaté à Forbach où « les CSP supérieures ne viennent pas habiter sur le territoire, préférant des secteurs plus attractifs pour leur résidence ».
- **Parc de logements vieillissant :**
  - logements non adaptés à la population. A Châlons-en-Champagne, on recense « un parc de logements collectifs disproportionné, qui manque de diversité et ne correspond plus aux attentes de certains ménages »,
  - vacance résidentielle forte. A Sainte-Marie-aux-Mines il y a « une vraie vacance structurelle : certains quartiers sont à 15 % de vacance ».
- **Dévalorisation de l'espace urbain :**
  - augmentation des friches urbaines. A Vitry-le-François il existe une « vraie problématique de friches industrielles et tertiaire avec des emprises qui représentent plusieurs dizaines d'hectares et sur lesquelles la question de l'usage reste encore en suspens ».

- **Déclin des centres villes :**

- décrépitude urbaine (façades, espaces publics...). A Sainte-Marie-aux-Mines, la commune a engagé « une vraie politique publique de rénovation de l'espace urbain avec le renouvellement de 40 façades dans la rue principale, la rénovation de places et rues, la démolition des logements, ... »
- vacance commerciale : perte des commerces au centre-ville au profit des zones commerciales en périphérie.

- **Déficit d'image :** Vu de l'extérieur, c'est souvent des territoires que l'on ne connaît pas avec une image de fond de vallée ou de ville désindustrialisée, peu attractive. A Vitry et à Châlons, nous constatons que les habitants eux mêmes, ne sont pas de très bons ambassadeurs de leur ville.



## Retour d'expérience : vu d'Allemagne

## Le contexte en Allemagne

- L'aménagement du territoire est une compétence des Länder. La répartition des rôles et des complémentarités entre les villes grandes, moyennes et petites sont inscrits dans le plan de développement territorial de chacun des Länder.
- Des gigantesques mouvements de population entre 1990 et 2013 : cinq millions de personnes quittent l'ancienne Allemagne de l'Est, trois millions s'y installent ou reviennent, mais pas au même endroit, souvent dans des communes plus importantes.
- L'élargissement de l'Union Européenne vers l'Est entraine une vague de délocalisation vers les pays nouvellement intégrés.
- Un tournant démographique assumé : vieillissement, peu de naissance et internationalisation de la population.
- Le lien entre certains dirigeants de PME et leur territoire est un levier majeur pour maintenir la présence de l'industrie dans des espaces reculés (et pas toujours en décroissance). Les PME concernées sont en général leader sur un marché de masse (Gébérit, Grohe ...) ou de niche (par exemple un ciseaux chirurgical avec un usage précis).
- 40 % de la population allemande vit dans une région structurellement faible<sup>1</sup>.
- « Si les petites et les moyennes villes en Allemagne se portent bien, l'Allemagne se porte bien<sup>2</sup> ». Regain d'intérêt depuis une dizaine d'année pour les petites (<20 000) et moyennes villes (entre 20 000 et 100 000) qui accueillent 61 % de la population et 55 % de l'emploi et dont le rôle dans le maillage est service est essentiel.

### Sources :

<sup>1</sup> <https://www.bmbf.de/de/neue-chancen-fuer-strukturschwache-regionen-9118.html>

<sup>2</sup> Dr. Hans-Peter Gatzweiler, Directeur scientifique du département Aménagement du territoire et urbanisme au BBSR, Bundesinstitut für Bau, Stadt- und Raumforschung, l'institut fédéral de recherche sur la construction, la ville et l'aménagement du territoire.

# Et en Allemagne ? Retour d'expériences

GRW-Fördergebiete 2014 - 2020

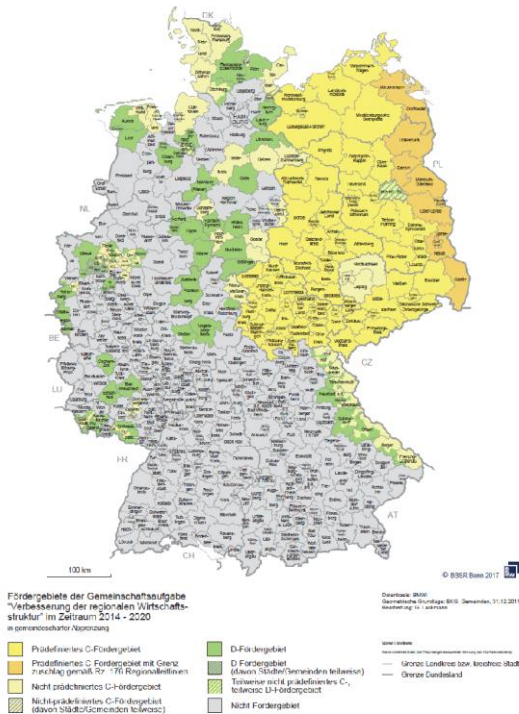
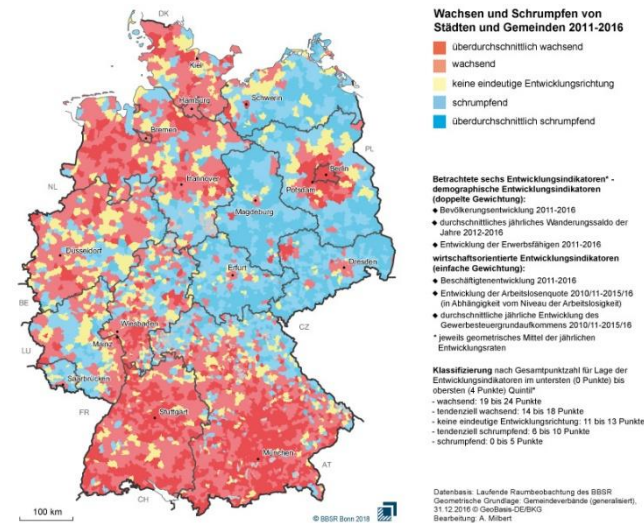
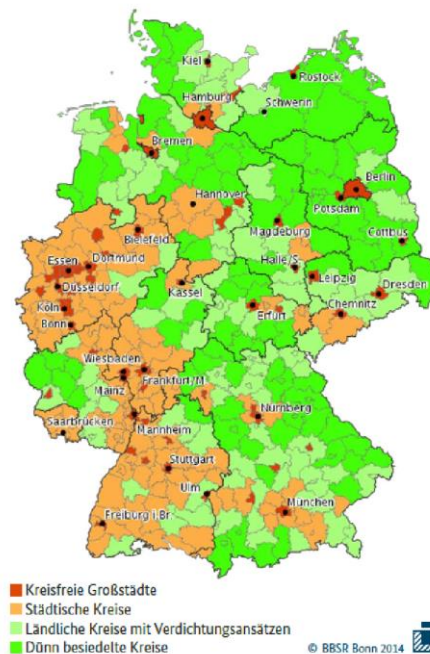


Abbildung 4: Siedlungsstrukturelle Kreistypen der Laufenden Raubeobachtung



## Carte des régions qui bénéficient du programme de soutien à l'économie.

Les régions touchées par une économie en déclin sont majoritairement situées sur l'ancienne partie Est de l'Allemagne. Toutefois, cette carte ne prend pas en compte la densité des territoires et donc le nombre de personnes touchées par ce phénomène.

## Carte des densités de population : en rouge les grandes villes, en vert les régions peu habitées.

La réunification allemande a modifié le niveau de répartition entre espace dense et espace peu habité en Allemagne. Une des raisons était l'organisation très centralisée, de l'ancienne Allemagne de l'Est.

## Carte des villes en croissance (rouge et orange), stable (beige) et des villes en décroissance (bleu et bleu foncé)

Dans l'ancienne partie Est de l'Allemagne, les communes touchées par le phénomène sont situées en dehors des espaces métropolisés. Dans l'ancienne partie Est, en dehors du Land de Bavière, les espaces en croissance et en décroissance sont beaucoup plus imbriqués.

Source : [https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/forschung/raubeobachtung/Raumabgrenzungen/deutschland/gemeinden/wachsend-schrumpfend-gemeinden/Wachs\\_Schrumpf\\_Gemeinden.htm](https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/forschung/raubeobachtung/Raumabgrenzungen/deutschland/gemeinden/wachsend-schrumpfend-gemeinden/Wachs_Schrumpf_Gemeinden.htm)



## Les stratégies mises en places

- Mise en œuvre de « Notre plan pour l'Allemagne – Condition de vie équivalente pour tous », issu de la coalition entre le CDU et le SPD. Un des axes de priorité est de soulager les grands centres urbains et renforcer les régions rurales.
- Développer une approche transversale entre les programmes sectoriels fédéraux au bénéfice d'une approche territoriale.
- S'inspirer des expériences issues des quartiers en difficultés (méthodologie et des modes de financement).
- Soutenir l'ingénierie locale en créant un institut des petites villes afin de les aider à relever les défis auxquelles elles font face. Une première expérimentation (MORO) est en cours.
- Expérimenter sur la base de projets pilote afin d'adapter les programmes de soutien fédéraux au plus près des besoins des acteurs en charge des transformations.

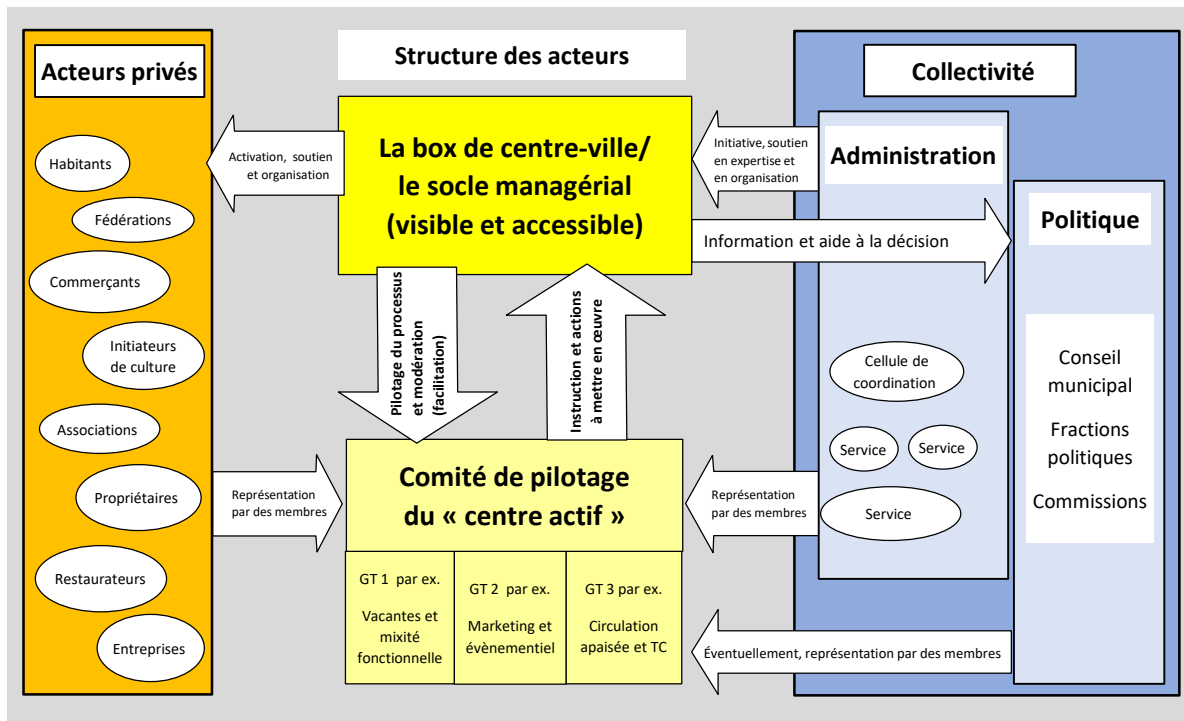
## Des priorités fixées pour les petites et moyennes villes

- Renforcer les centres, en s'appuyant sur la variété de leurs fonctions, leur rôle d'accès aux services publics et d'approvisionnement auprès des populations.
- Adapter l'accès aux services et les infrastructures à la situation des zones peu denses ou en déclin démographique.
- Développer la mobilité alternative.
- Intensifier la coopération intercommunale et régionale.

## Des instruments de mise en œuvre

- L'élaboration d'un concept de développement urbain intégré rendu obligatoire pour l'accord de subvention.
- La combinaison de programme pour assurer le financement.
- L'activation et le management des acteurs locaux accompagné par un bureau spécialisé.
- La visibilité du processus en cours et l'accessibilité des personnes qui le coordonne à travers l'ouverture d'un « local projet » dans un magasin vacant en centre ville.
- La mise à disposition d'un fond qui facilite le financement de projets décidés par les acteurs locaux.

# Et en Allemagne ? Retour d'expériences



La clé de la réussite est « l'intégration » : l'ensemble des stratégies, projets et propositions doivent être examinés les uns en fonction des autres de manière partenariale.

Exemple de recommandation du Land de la Sarre pour la structuration du jeu des acteurs<sup>1</sup>

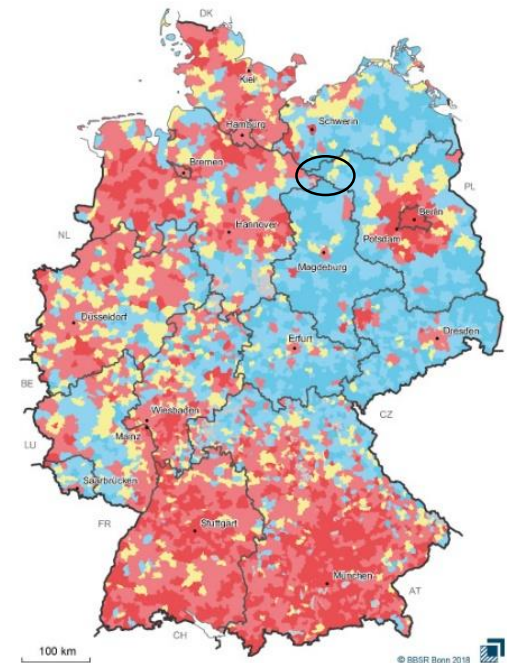
La force et la condition de réussite du schéma intégré de développement urbain est la mise en place d'une démarche partenariale poussée et finement articulée entre les acteurs : des habitants, des membres d'association, des commerçants, des restaurateurs, des responsables d'entreprise, des propriétaires, des personnes impliquées dans des fédérations, des personnes issues du monde de la culture...

L'approche partenariale a pour objectif d'impliquer et de responsabiliser les acteurs publics et privés dans l'aboutissement d'ambitions communes, de construire l'équilibre des intérêts, d'élaborer des actions ciblées, de comprendre les interférences entre les actions, de prendre en compte les caractéristiques et les besoins locaux, les conditions d'implication des acteurs locaux...

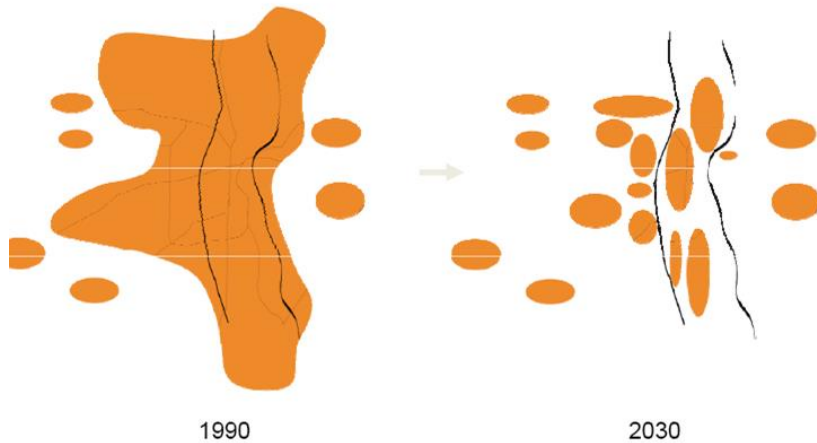
<sup>1</sup> \_ [https://www.staedtebaufoerderung.info/StBauF/DE/Programm/AktiveStadtUndOrtsteilzentren/Programm/Instrumente/IntegrierteAnsaetze/integrierteAnsaetze\\_node.html#doc763662bodyText1](https://www.staedtebaufoerderung.info/StBauF/DE/Programm/AktiveStadtUndOrtsteilzentren/Programm/Instrumente/IntegrierteAnsaetze/integrierteAnsaetze_node.html#doc763662bodyText1)

## Exemple d'action. Implantation de quatre succursales de l'université de Brandebourg dans le canton de Prignitz

- Initiative des entreprises situées sur le nœud autoroutier en pleine croissance de Wittstock/Dosse
- Le canton de Prignitz est situé à 130 km au nord - ouest de Berlin dans une région peu densément peuplée.
- Fondée en 2005, la campus de Prignitz
  - est un accès direct pour les entreprises locales aux résultats actuels de la recherche et aux informations sur l'état de la science et de la technologie
  - facilite l'accès à l'enseignement supérieur des écoliers en les sensibilisant et en les préparant de manière ciblée aux études
  - constitue une réponse à la demande de « formation tout au long de la vie »
  - améliore l'accès à la main d'œuvre qualifiée locale.
- Implication des entreprises, par exemple en offrant aux jeunes qui quittent l'école plus de possibilités de faire des études en alternance.



## Exemple d'action. L'IBA - Stadtumbau Sachsen-Anhalt 2010



Produktive Stadtlanschaft – Energiebänder und urbane Landwirtschaft zwischen Stadtinseln

Des expériences pour inventer des nouveaux mécanismes de développement d'une ville qui ne soient pas basés sur la croissance démographique.

Un leitmotiv : « faire mieux avec moins »

Comment faire ville sans bâtir? Comment construire l'acceptation auprès des habitants ? Quel rôle pour les usages temporaires ? Comment adapter les infrastructures ?

Dessau-Roßlau – IBA-Thema: Stadtinseln-urbane Kerne und landschaftliche Zonen

© Studie Heidestraße Nord: Dr. Sonja Beeck, Kerstin Faber, Rene Weißbarth, Stiftung Bauhaus Dessau

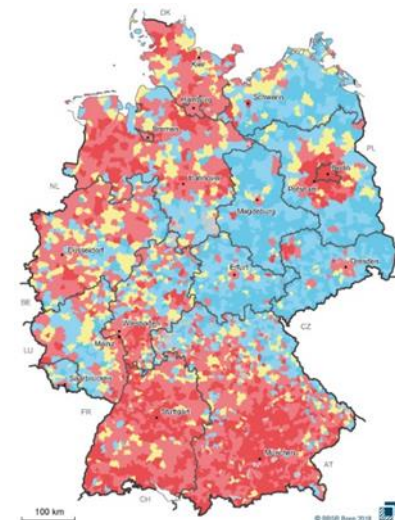
## Contexte :

- Un tournant démographique assumé depuis 2000 : vieillissement, peu de naissance et internationalisation de la population
- Un problème de cohésion globale entre l'est et l'ouest

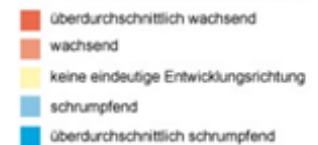


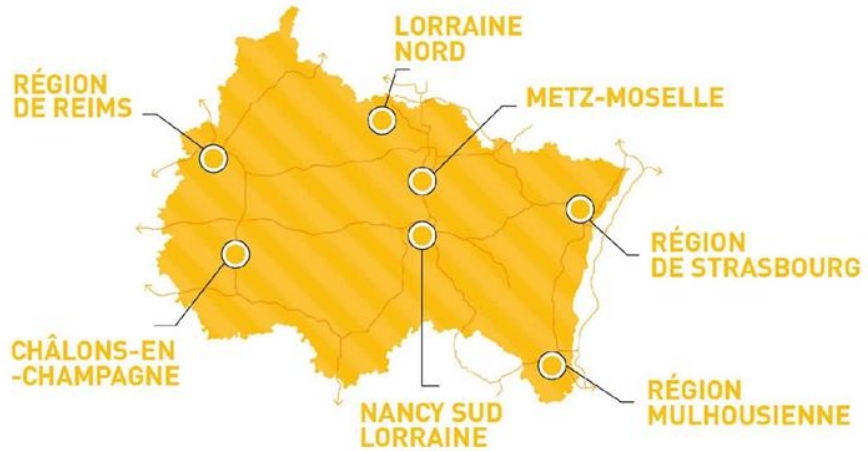
## Solutions employées :

- Renforcer les centres, en s'appuyant sur la variété de leurs fonctions
- Adapter l'accès aux services et les infrastructures à la situation des zones peu denses ou en déclin démographique, développer la mobilité alternative
- Intensifier la coopération intercommunale et régionale
- L'élaboration d'un concept de développement urbain intégré rendu obligatoire pour l'accord de subvention, la combinaison de programme pour assurer le financement
- L'activation et le management des acteurs locaux accompagnés par un bureau spécialisé
- La visibilité du processus en cours et l'accessibilité des personnes qui le coordonne à travers l'ouverture d'un « local projet » dans un magasin vacant en centre ville



Wachsen und Schrumpfen von Städten und Gemeinden 2011-2016





# Les conditions de la résilience

## Quelles perspectives de croissance pour les décennies à venir ?

### Actuellement :

- La concurrence mondiale est toujours plus forte entre les pays européens, l'Amérique du Nord et l'Asie. Cela a conduit à la disparition de nombreux emplois industriels et à une fragilité de l'économie française, très fortement amplifiée par la crise générée par la COVID19.
- Cette mutation économique s'accompagne de nouveaux flux démographiques, vers les littoraux, vers le sud. Les entreprises suivent de plus en plus les actifs (P. VELTZ).
- La crise climatique et les enjeux écologiques composent un défi global qui impactent nos modes de vie, de déplacement, d'aménagement, de production de bien et de denrées.

### Les tendances

- Le ralentissement de la croissance mondiale s'observe depuis 10 ans et les perspectives de l'ONU ne prévoient pas de retournement.
- Compte tenu du vieillissement de la population, les perspectives démographiques et économiques européennes sont particulièrement négatives sauf évolutions fortes des migrations internationales. Eurostat évoque une baisse de 100 millions d'habitants en Europe à l'horizon 2080.

### Conclusion provisoire :

**La croissance démographique française et européenne à venir ne sera plus celle de l'après-guerre et le défi climatique est majeur.  
Comment nos politiques d'aménagement peuvent s'y préparer ?**



<https://www.pinterest.fr/pin/311452130470450896/>

On a besoin de changer le regard, trouver des paradigmes nouveaux pour le développement du territoire, d'anticiper et limiter les effets des perturbations (crises écologique, démographique, économique, sanitaire...) en fédérant les acteurs, en favorisant les synergies et en s'appuyant sur les ressources territoriales.

La résilience permet de **faire face à l'incertitude des systèmes complexes.**

C'est une stratégie de transition et de recentrage sur les bases du territoire pour construire un nouvel idéal urbain.



## Résilience

Capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d'un territoire à survivre, à s'adapter et se développer quels que soient les types d'évènements chroniques et de crises aiguës qu'ils subissent.





## Dans les territoires soumis aux dynamiques de déprise, un besoin de transition nécessaire en s'appuyant sur de nouveaux paradigmes

Il s'agit de repenser l'action publique autrement, sous l'angle d'une stratégie de résilience appuyée sur une conception de la croissance moins massive et plus qualitative.

La grande époque de l'aménagement de la croissance d'après guerre est passée, nos territoires ont désormais besoin d'autres objectifs et d'autres méthodes. Il s'agit de gérer prioritairement ce qui existe pour le conforter, l'améliorer, le développer. Les territoires exposés aux dynamiques de déprises ont pour enjeu d'être des précurseurs dans cette nouvelle façon d'animer les territoires.

Quels peuvent être les idées socles d'une stratégie de transition territoriale ?



Les leviers explicités à la suite seront pleinement efficaces s'ils sont combinés à travers un **processus transversal** qui intègre quatre fondamentaux, mettant en place **les conditions pour passer à l'action** :

1. Avoir une **vision réaliste du territoire** pour mieux comprendre le phénomène de déprise et se rendre compte des conséquences sur le territoire : élaborer un diagnostic des forces et des faiblesses du territoire.
2. Importance d'une **stratégie intégrée et fédératrice entre tous les acteurs du territoire** : réunir les acteurs ressources du territoire et favoriser le lien social pour identifier des pistes de projet de territoire.
3. **Mise en œuvre du projet « pas à pas »**, pour engendrer une spirale positive : co-construire un plan d'actions avec des objectifs communs réalisables facilement et à court terme, mise en place d'expérimentations et coopérations locales, s'appuyer sur l'existant, tirer des enseignements sur le passé, faire des ressources locales des plus-values, travailler en réseaux,...
4. Suivi et évaluation collective de la stratégie pour la pérenniser, **animation du réseau d'acteurs** : mobilisation d'indicateurs adaptés.





**Analyses et actions : quels sont les leviers prioritaires à mobiliser ?**

Différents leviers de résilience existent. Les retours d'expérience et les études sur le sujet depuis ces dernières années ont permis de faire émerger six défis d'aménagement des territoires pour remettre les services essentiels au cœur des territoires.



**Installer la protection et la valorisation des ressources naturelles au cœur des principes de l'aménagement des territoires**



**Sauvegarder les centres villes et centres de villages pour permettre l'accès aux services et équipements de premières nécessités**



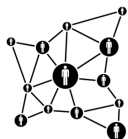
**Assurer un habitat digne en privilégiant la rénovation du parc de logement et la diversification de l'offre**



**Se mobiliser pour et avec les acteurs économiques du territoire et construire avec eux une stratégie**



**Activer les liens sociaux du territoire pour accompagner les transformations du cadre de vie**



**Dialoguer et construire avec les territoires voisins pour renforcer les filières locales, lutter contre le changement climatique, consolider l'offre de services**

Les catégorisations présentées sont à prendre comme le début d'un questionnaire et non une fin en soi. Ce travail ne remplace en aucun cas un diagnostic plus fin à l'échelle de chaque territoire.

- Il s'agit d'un travail mené à **l'échelle de la région** et donc avec la finesse **d'analyse disponible** à cette échelle , souvent proche de celle disponible à l'échelle nationale (disponibilité de la données).
- Les analyses ne sont pas menées à l'échelle de la commune mais à **l'échelle de la zone agglomérée** (polarité) de chaque territoire (sauf sur les ressources).
- Pour plus de commodité de lecture, quatre profils ont été isolés sur chaque thématique mais cette catégorisation **écrase des différences** qui peuvent encore être importantes au sein même de chaque ensemble (en annexe les cartes par indicateurs sont disponibles)



## Installer la protection et la valorisation des ressources naturelles au cœur des principes de l'aménagement des territoires

### Indicateurs mobilisés

Part des énergies renouvelables dans les consommations (échelle : EPCI - Atmo Grand Est, 2017)

Nombre d'hectares agricoles pour 100 habitants (échelle : bassin de fonctionnement - BD OSO Grand Est, 2018)

Nombre de productions agricoles biologiques pour 1000 habitants (échelle : bassin de fonctionnement - Agence BIO, 2018)



Aucun territoire de la région **ne concentre tous les atouts en terme de ressources**. L'analyse par typologie fait ressortir :

- ↳ une catégorie de territoire (**verts**) bien placés pour la **proportion de productions biologiques** mais avec des **surfaces agricoles par habitants limitées**, soit en raison de l'importance des espaces naturels et forestiers (Gérardmer, Saint-Dié), soit en raison du niveau d'urbanisation (Strasbourg...). **Leur problématique est alors de préserver et quand c'est possible développer les espaces agricoles.**
- ↳ Un ensemble de polarités (**bleus**) qui se démarque par un **fort taux d'énergies renouvelables** dans les consommations. Ces territoires n'ont pas de points communs sur les autres indicateurs. Leurs problématiques futures sont donc essentiellement **agricoles (qualitatif et/ou quantitatif)** en plus de conforter leur atouts existants.
- ↳ Le groupe jaune ■ présente **des surfaces agricoles par habitants élevées mais de faible taux d'agriculture biologique**. Il s'agit pour beaucoup des grandes étendues agricoles (céréales, vignes, prés... ) qui ont un rôle essentiel pour nourrir la région et au-delà. **La mutation vers une agriculture raisonnée y est essentielle mais demandera plus de temps et de moyens.**
- ↳ Les territoires **roses** ont en commun d'être faiblement classés sur la base des 3 indicateurs analysés. Ils cumulent ainsi les trois problématiques : **la préservation des espaces agricoles, la transition vers une agriculture raisonnée et le développement des ENR.**

### Précautions de lecture :

Comme pour les autres thématiques, les indicateurs mobilisés sont ceux disponibles à l'échelle de l'ensemble des centralités de la région. Cela conduit par exemple à retenir le nombre de productions biologiques faute de disposer de la donnée sur les productions en agriculture raisonnée ou le niveau de développement des circuits courts.

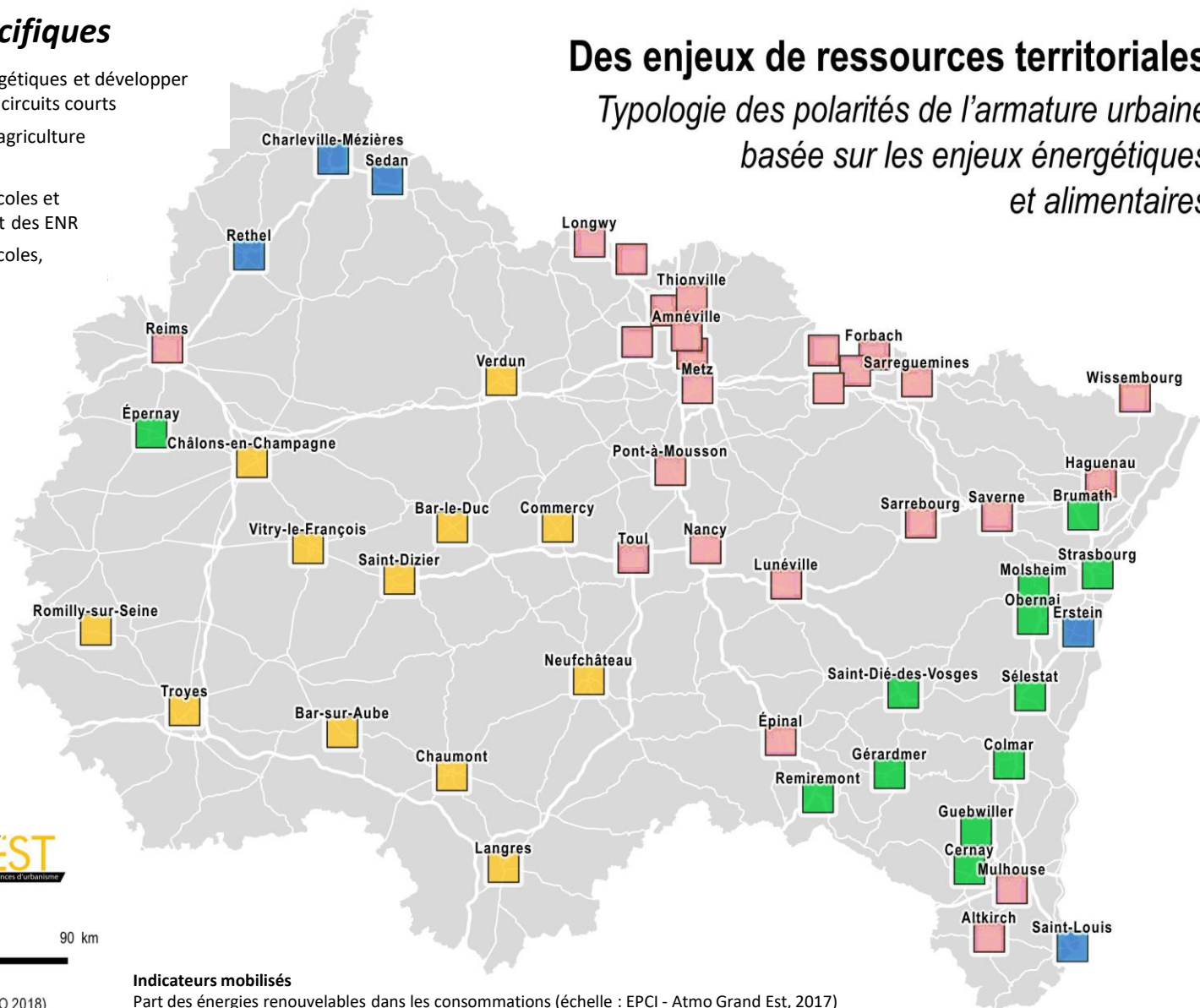
Présenter des indicateurs à l'échelle des centralités de la région a également pour effet de mettre en évidence les spécificités géographiques des territoires et de refléter plus légèrement les actions mise en œuvre localement et dont la dynamique et l'effet d'entraînement peuvent être importants mais dont les effets peuvent demeurer encore limités au regard des grandes caractéristiques territoriales.

## Problématiques spécifiques

- Valoriser les ressources énergétiques et développer l'agriculture raisonnée et les circuits courts
- Accélérer la transition vers l'agriculture raisonnée et écologique
- Sanctuariser les espaces agricoles et poursuivre le développement des ENR
- Sanctuariser les espaces agricoles, accélérer la transition vers l'agriculture raisonnées ou biologique

## Des enjeux de ressources territoriales

*Typologie des polarités de l'armature urbaine basée sur les enjeux énergétiques et alimentaires*



0 30 60 90 km

Sources : Atmo Grand Est (2017),  
BD OSO Grand Est (2018), Agence (BIO 2018)  
Réalisation : ADEUS, mai 2020.

### Indicateurs mobilisés

- Part des énergies renouvelables dans les consommations (échelle : EPCI - Atmo Grand Est, 2017)
- Nombre d'hectares agricoles pour 100 habitants (échelle : bassin de fonctionnement - BD OSO Grand Est, 2018)
- Nombre de productions agricoles biologiques pour 1000 habitants (échelle : bassin de fonctionnement - Agence BIO, 2018)



## Installer la protection et la valorisation des ressources naturelles au cœur des principes de l'aménagement des territoires

Avoir défini au préalable une stratégie foncière générale sur le territoire dans le PLUi et avec l'appui d'un établissement public foncier.

### Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers en limitant la périurbanisation

- Zone **inconstructible** (N) dans le PLU
- Périmètre de protection et de mise en valeur des **espaces agricoles et naturels périurbains** (ex PAEN) avec le département
- Plan de paysage** en concertation avec le monde agricole et forestier



Périmètre de protection des Coteaux du Mont Saint Quentin  
Urbicand.com

### Accompagner le développement des filières agricoles locales et les circuits courts

- Droit de **préemption urbain SAFER** pour faciliter l'installation d'agriculteurs bio
- Plan alimentaire territorial** à l'échelle de large bassin de vie



Filière agricole de proximité à Forbach





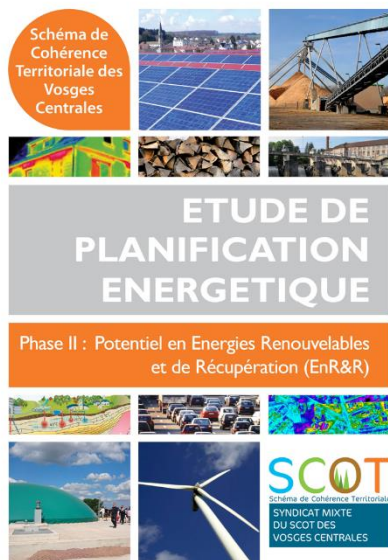
Magasin de producteurs locaux  
à Sainte-Marie aux Mines

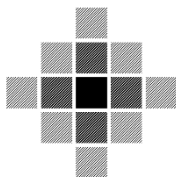
## Créer des espaces de production intra-urbains

- Protection et valorisation des terres de maraîchages et des vergers : **zonage spécifique dans les PLUi**
- Création d'une **plateforme de partage** pour encourager les initiatives de jardins partagés

## Développer les projets d'énergies renouvelables sur le territoire

- Elaborer un **PCAET** avec une stratégie territoriale et un plan d'actions pour développer les ENR et maîtriser la consommation d'énergie.
- De nombreuses structures sont là pour aider les élus dans ce sens : ADEME, CEREMA, agence d'urbanisme, le programme Climaxion de la Région...





## Sauvegarder les centres villes et centres de villages pour permettre l'accès aux services et équipements de premières nécessités

**Indicateurs mobilisés :** Base permanente des équipement INSEE

Les métropoles, les grandes agglomérations comme la plupart des villes moyennes disposent le plus souvent d'un haut niveau de services (voir carte page suivante Typologie des équipements). Le nombre comme la diversité des équipements sont de fait représentatifs de la hiérarchie urbaine. A l'opposé, les pôles très fragiles (faible diversité et faible densité) sont soit en zone de montagne (Vosges), soit en zone rurale peu dense soit en périphérie des grands pôles urbains dont ils subissent la concurrence.

L'accès aux équipements de proximité est étroitement lié au niveau de densité des territoires. Dans les territoires denses comme la plaine d'Alsace, le sillon lorrain ou certaines vallées vosgiennes, l'accès aux équipements peut souvent se faire dans la commune même ou dans la commune voisine. Dans les territoires moins peuplés, l'accès à ces équipements élémentaires passe souvent par des communes relais et nécessite souvent un déplacement de plus de 5 km.

L'accès aux équipements supérieurs dessine un maillage du territoire bien plus large et dépend de la nature de l'équipement considéré. Dans tous les cas, l'accessibilité temps à ces équipements met en exergue des territoires le plus souvent à faible ou très faible densité où les temps d'accès aux équipements sont pénalisants pour les habitants des territoires concernés (voir cartes suivantes : les services de santé ; les lycées d'enseignement professionnels ; les instituts universitaires de technologie ; les unités de formation et de recherche).

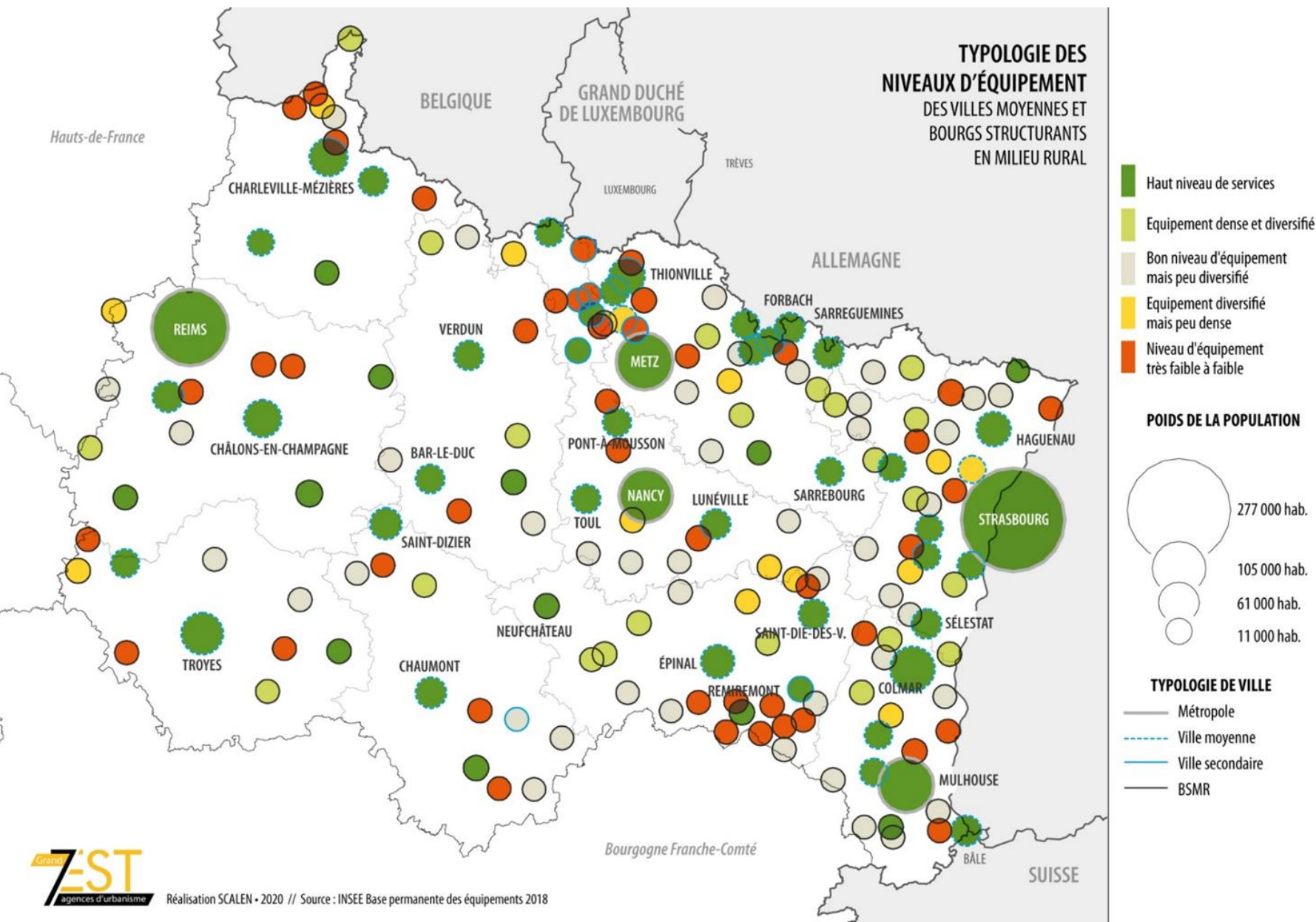
### Précautions de lecture:

Pour estimer brièvement la qualité de l'accès aux services sur les territoires à l'échelle des centralités de la région Grand Est, les travaux se sont appuyés **sur la quantité et la diversité de services présentés dans la polarité analysée.**

Cette analyse est valable à l'échelle régionale et dans des travaux transversaux mais gagne à être affinée à plus petite échelle en intégrant la **dimension d'accessibilité par les réseaux** (routes mais aussi transports en commun), mais aussi des notions de panier de services.

Voir par exemple les travaux sur le « connecté » à l'échelle du Bas-Rhin.

# L'accès aux services et équipements de premières nécessités



centralité de l'armature urbaine du Grand Est

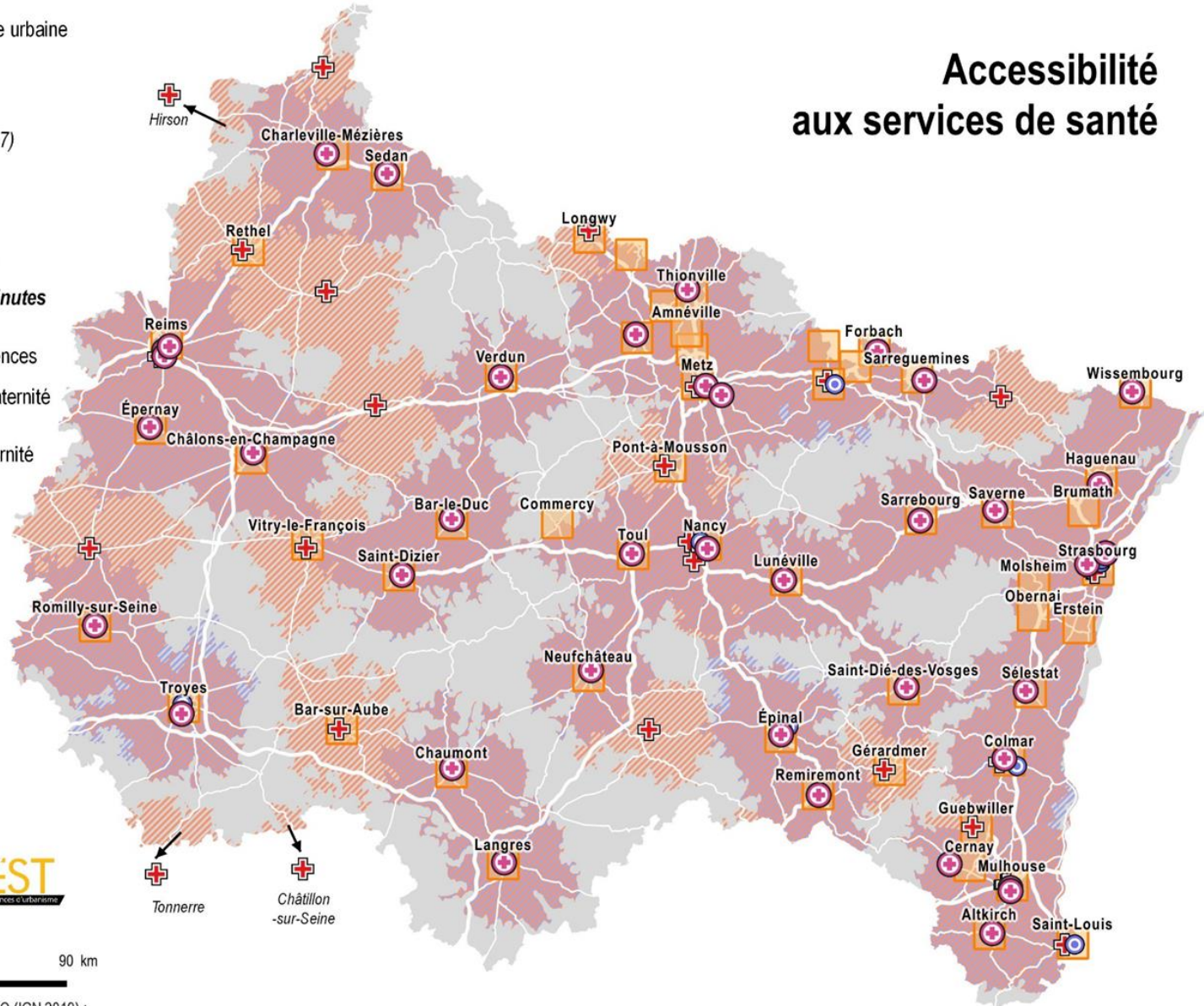
**Services de santé**  
d'après la Base Permanente des Équipements (INSEE 2017)

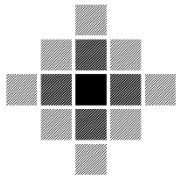
- urgences
- maternité
- urgences et maternité

**Territoire accessible à 30 minutes des établissements**

- avec un service d'urgences
- avec un service de maternité
- avec un service d'urgences et de maternité

## Accessibilité aux services de santé





## Sauvegarder les centres villes et centres de villages pour permettre l'accès aux services et équipements de premières nécessités

Travailler sur une stratégie de revitalisation du territoire, soit dans un projet de territoire, soit dans une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

### Redonner une vitalité aux centres :

- ↳ en renforçant les liens vers le cœur de ville et les commerces de proximité
  - ↳ en gelant les nouvelles implantations commerciales en périphérie
  - ↳ en travaillant sur les façades commerciales des centres villes et les espaces publics
  - ↳ en laissant de la place aux initiatives de la société civile
  - ↳ en réadaptant les équipements publics aux nouvelles dynamiques démographiques
- 
- Une condition : geler toute nouvelle implantation commerciale soumise à la commission départementale d'aménagement commercial en périphérie urbaine dans le PLU
  - Des appuis, des stratégies : programme « centralité » de la Région Grand Est, les programmes de l'ANCT
  - Un pilotage opérationnel : en mettant en place des managers de centre-ville qui pourront travailler sur l'événementiel, la place de l'artisanat, des productions agricoles...

## Renforcer l'accessibilité aux équipements de santé du territoire

- ↳ en développant des maisons de santé
  - ↳ en développant leur accès en transport en commun ou en TAD et en veillant à l'accessibilité des nouvelles implantations
  - ↳ en développant les solutions numériques en collaboration avec les hôpitaux voisins
- La loi LOM impulse les EPCI à prendre la compétence mobilité. Les questions d'accessibilité doivent être intégrées dans un projet de territoire.
  - Développer les transports en commun et le transport à la demande
  - Très Haut Débit pour développer la télémédecine



PETR du Lunévillois organise un bouquet de solution de mobilité grâce à la compétence mobilité.

## Assurer la connexion du territoire avec un système intermodal

- Développer une stratégie de développement de l'usage du vélo, de la marche et du covoiturage sur le territoire
- Développer le transport à la demande (TAD), les transports en commun donnant accès aux gares les plus proches (bassin de mobilité loi LOM)
- Optimiser et densifier les quartiers autour des gares et pôles d'échanges



Plateforme covoiturage - Epernay



## Assurer un habitat digne en privilégiant la rénovation du parc de logement et la diversification de l'offre

### Indicateurs mobilisés

Part du locatif dans le parc de logement (INSEE, RP 2016)

Part des logements construits avant 1971 dans le parc (INSEE, RP 2016)

Part des logements vacants dans le parc (INSEE, RP 2016)

Sur la base de ces trois indicateurs quatre catégories ont été constituées. Elles regroupent des centralités qui partagent des points communs. Ces catégories sont **une première analyse en fonction des données disponibles à l'échelle régionale et sont de fait perfectibles**.

**La problématique de la transition énergétique est commune à tous les territoires.**

↳ **Le groupe vert** (8 polarités) est composé en majorité de polarités en interaction avec un ou des centre(s) urbain(s). Elles se caractérisent en premier lieu par une faible part de logements anciens (construits avant 1971). La vacance y est faible et le poids du parc locatif y est inférieur à la médiane (sauf Obernai). **La problématique est de maintenir la diversité du parc résidentiel.**

↳ Les polarités du **groupe pourpre** (12 polarités) se définissent principalement par une forte vacance des logements dans un parc plutôt ancien où le parc locatif est abondant. **Le sujet principal est d'accélérer la rénovation du parc de logements en l'adaptant aux besoins des habitants.**

↳ **Le groupe bleu** (11 polarités) se caractérise principalement par la surreprésentation du parc locatif avec des taux de vacance le plus souvent faible. La part des logements anciens y est le plus souvent inférieur à la médiane des polarités mais n'est pas discriminante. **Leurs sujets centraux sont d'accélérer la rénovation énergétique du parc locatif.**

↳ Le dernier groupe (**jaune** ■ / **orange** ■) (22 polarités) se définit surtout par une sous-représentation du parc locatif. Les autres caractéristiques ne semblent pas jouer « statistiquement parlant » (ancienneté du parc, vacance). Les situations y sont très variables.

Il est cependant possible de diviser le groupe 2 en deux sous-groupes égaux en nombre :

jaune ■ : sous-représentation du parc locatif et vacance faible (inférieur à la médiane). On cherchera alors à développer le parc locatif public et privé en fonction de la demande.

orange ■ : sous-représentation du parc locatif et vacance significative à élevé. La problématique est alors de développer le parc locatif public et privé en s'appuyant exclusivement sur la rénovation du parc existant.

### Précautions de lecture:

Comme pour les autres thématiques, les indicateurs mobilisés sont ceux disponibles à l'échelle de l'ensemble des centralités de la région. Cette analyse ne remplace pas un diagnostic local plus fin.

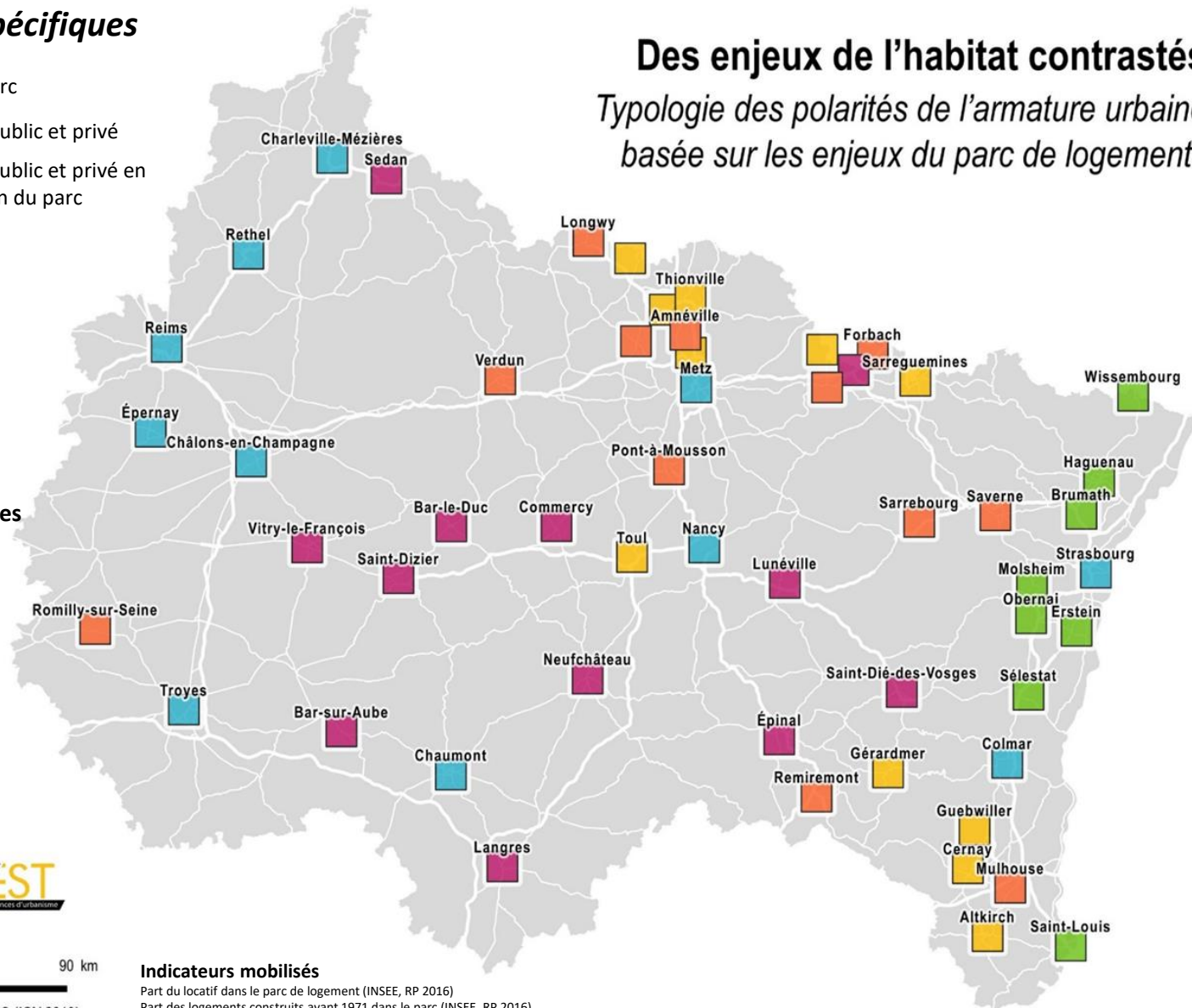
## Problématiques spécifiques

- Maintenir la diversité du parc
- Développer le parc locatif public et privé
- Développer le parc locatif public et privé en s'appuyant sur la rénovation du parc existant
- Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif
- Accélérer la rénovation du parc de logement en l'adaptant aux besoins des habitants

La problématique de la transition énergétique est commune à tous les territoires

## Des enjeux de l'habitat contrastés

Typologie des polarités de l'armature urbaine basée sur les enjeux du parc de logements



### Indicateurs mobilisés

Part du locatif dans le parc de logement (INSEE, RP 2016)  
 Part des logements construits avant 1971 dans le parc (INSEE, RP 2016)  
 Part des logements vacants dans le parc (INSEE, RP 2016)





## Assurer un habitat digne en privilégiant la rénovation du parc de logement et la diversification de l'offre

Approche préalable et globale : travailler des orientations stratégiques et un programme d'actions sur la mise en œuvre et le suivi de la politique d'habitat du territoire à travers le PLH ou le Programme d'Orientations et d'Action (POA) du PLU.

### Accompagner et faciliter la rénovation énergétique des logements et des façades grâce à des outils fiscaux et incitatifs

- Se doter d'une plateforme intercommunale appuyée par le programme Climaxion

### Travailler en priorité sur la réhabilitation du parc ancien, avant de construire des logements en périphérie.

- Programmes de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH)
- Les différentes aides fiscales à l'investissement locatif et l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)
- S'appuyer éventuellement sur le développement de l'habitat participatif pour rénover des anciens immeubles

### Travailler sur les logements vacants

- Taxe d'habitation sur les logements vacants



Plateforme Climaxion -  
Région Grand Est



OPAH de Sedan. Sedan.fr

**Appuyer cette transformation sur les spécificités des territoires (patrimoine architectural, matériaux, énergies, participation de la société civile...)**

- Rénovation en priorité des friches urbaines

**Réadapter le parc de logements aux nouvelles demandes sociales**

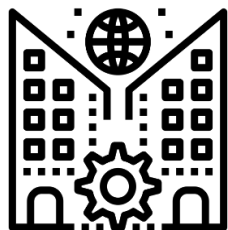
- Doit être intégré dans la stratégie globale à travers le PLH ou PLUi
- Instaurer un « secteur de mixité sociale » dans les PLU
- ou, a contrario, permettre la vente des immeubles HLM anciens pour la réhabilitation de ces logements



Ecoquartier Thurot à Haguenau sur l'ancienne caserne militaire



Plan de démolition dans le quartier du Hamois à Vitry-le-François



## Se mobiliser pour et avec les acteurs économiques du territoire et construire avec eux une stratégie

### Liste indicateurs

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés (INSEE, RP 2016)

Taux de création d'établissements (INSEE, REE 2018)

Indice de spécialisation de l'emploi salarié privé (ACOSS, 2018)

Poids moyen d'un établissements de 100 salariés ou plus dans le total des emplois salariés (INSEE, CLAP 2015)

**Le groupe vert** ■ (9 polarités) comprend l'ensemble des centres urbains ainsi que Châlons-en-Champagne.

Les polarités de ce groupe se caractérise par des taux de création élevés et une économie diversifiée (indice de spécialisation faible) et résiliente (poids moyen d'un établissement de 100 salariés ou plus faible). L'indice de concentration d'emploi qui se distribue autour de la médiane des polarités est toujours supérieur à 110 mais n'est pas discriminant. **La problématique est de jouer un rôle de moteur économique avec les territoires voisins.**

L'économie des polarités du **groupe magenta** ■ (11 polarités) se définit par le poids important d'une ou plusieurs grandes entreprises dans le tissu économique local et, par voie de conséquence, une forte spécialisation des emplois. L'indice de concentration d'emploi y est le plus souvent élevé voire très élevé. Ce sont soit des polarités en interaction avec centre(s) urbain(s) soit des polarité relais. Les taux de création d'entreprise (non discriminant) y sont variables et se distribuent autour de la médiane des polarités. **Le sujet principal est de travailler avec les grands employeurs le développement d'un réseau de partenaires et de sous-traitants locaux.**

**Le groupe bleu** ■ (19 polarités) se caractérise principalement par la faiblesse du taux de création d'entreprise (moyen à faible) ainsi que d'un indice de concentration d'emploi élevé. Les indices de spécialisation et de dépendance aux grandes entreprises se distribuent autour de la médiane des polarités ne sont pas discriminants. L'objectifs central pourrait être de préserver et développer l'entrepreneuriat local.

**Le groupe jaune** ■ (15 polarités) se décrit surtout par un indice de concentration de l'emploi le plus souvent faible. Il concerne principalement les polarités frontalières ou des polarités en forte interaction avec des centres urbains. Les actifs sont très dépendants de l'offre d'emploi extérieure au territoire. Les taux de création d'entreprises y sont malgré tout significatif et les taux de spécialisation moyen à élevé et avec un poids significatif des grandes entreprises dans le tissu économique local. Ces dernières caractéristiques sont cependant peu significatives en terme statistique. **Les problématiques sont la valorisation des relations avec les pôles économiques voisins et le développement de l'entrepreneuriat local.**

### Précautions de lecture:

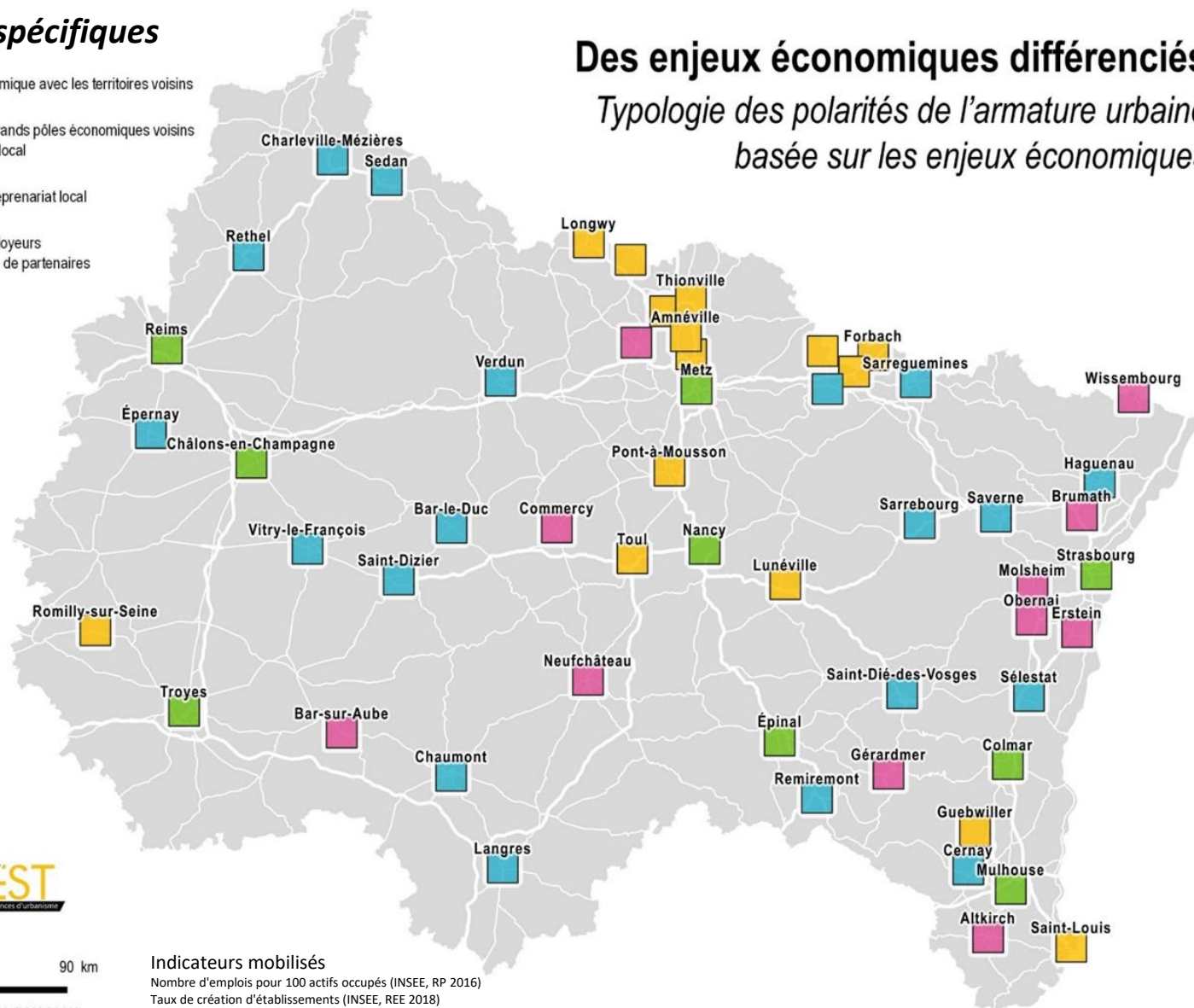
Comme pour les autres thématiques, les indicateurs mobilisés sont ceux disponibles à l'échelle de l'ensemble des centralités de la région. Cette analyse ne remplace pas un diagnostic local plus fin.

## Problématiques spécifiques

- jouer un rôle de moteur économique avec les territoires voisins
- valoriser la relation avec les grands pôles économiques voisins et développer l'entrepreneuriat local
- préserver et développer l'entrepreneuriat local
- travailler avec les grands employeurs le développement d'un réseau de partenaires et sous traitants locaux

## Des enjeux économiques différenciés

*Typologie des polarités de l'armature urbaine basée sur les enjeux économiques*

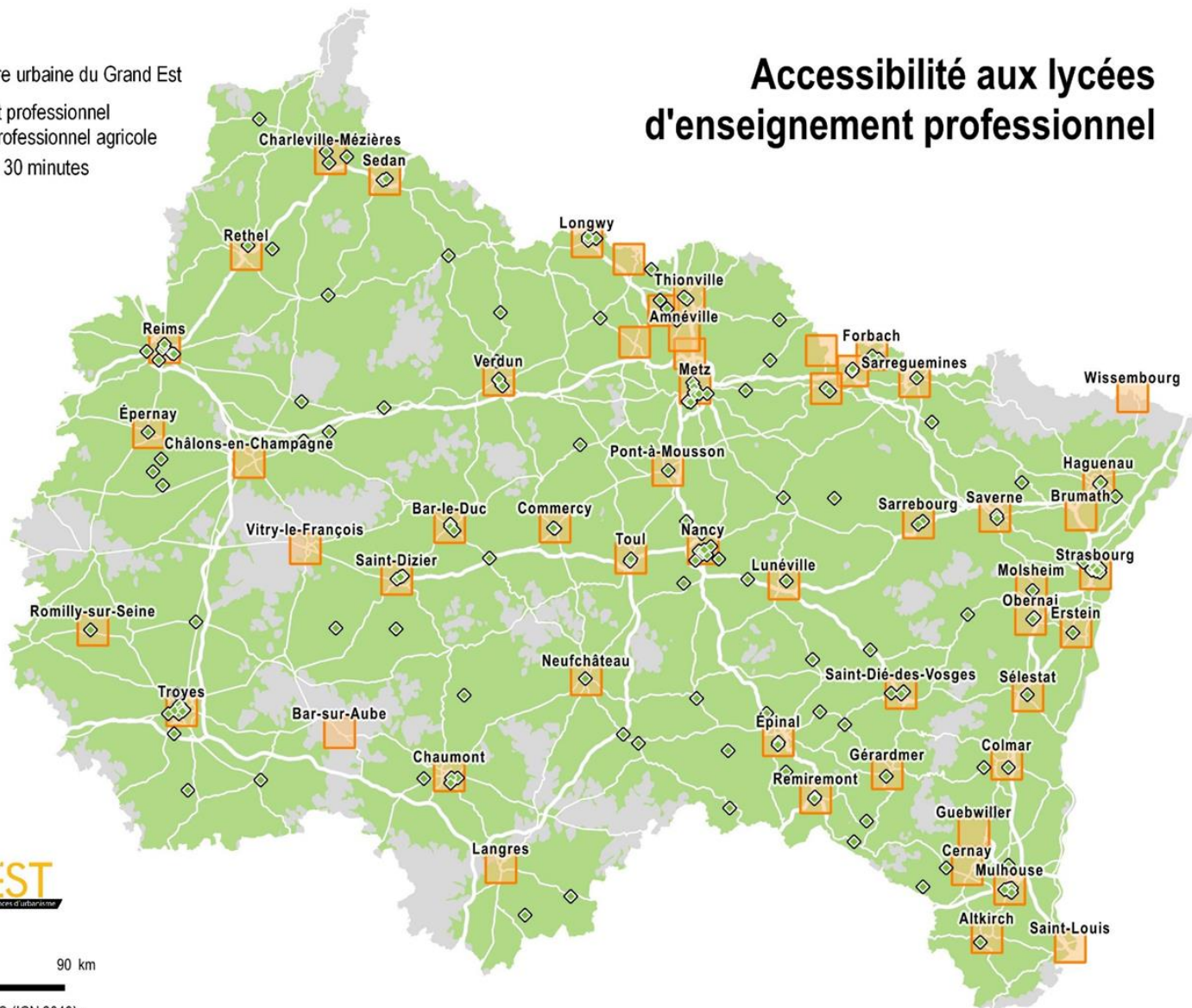


### Indicateurs mobilisés

- Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés (INSEE, RP 2016)
- Taux de création d'établissements (INSEE, REE 2018)
- Indice de spécialisation de l'emploi salarié privé (ACOSS, 2018)
- Poids moyen d'un établissements de 100 salariés ou plus dans le total des emplois salariés (INSEE, CLAP 2015)

- centralité de l'armature urbaine du Grand Est
- lycée d'enseignement professionnel ou technique et/ou professionnel agricole
- territoire accessible à 30 minutes des établissements

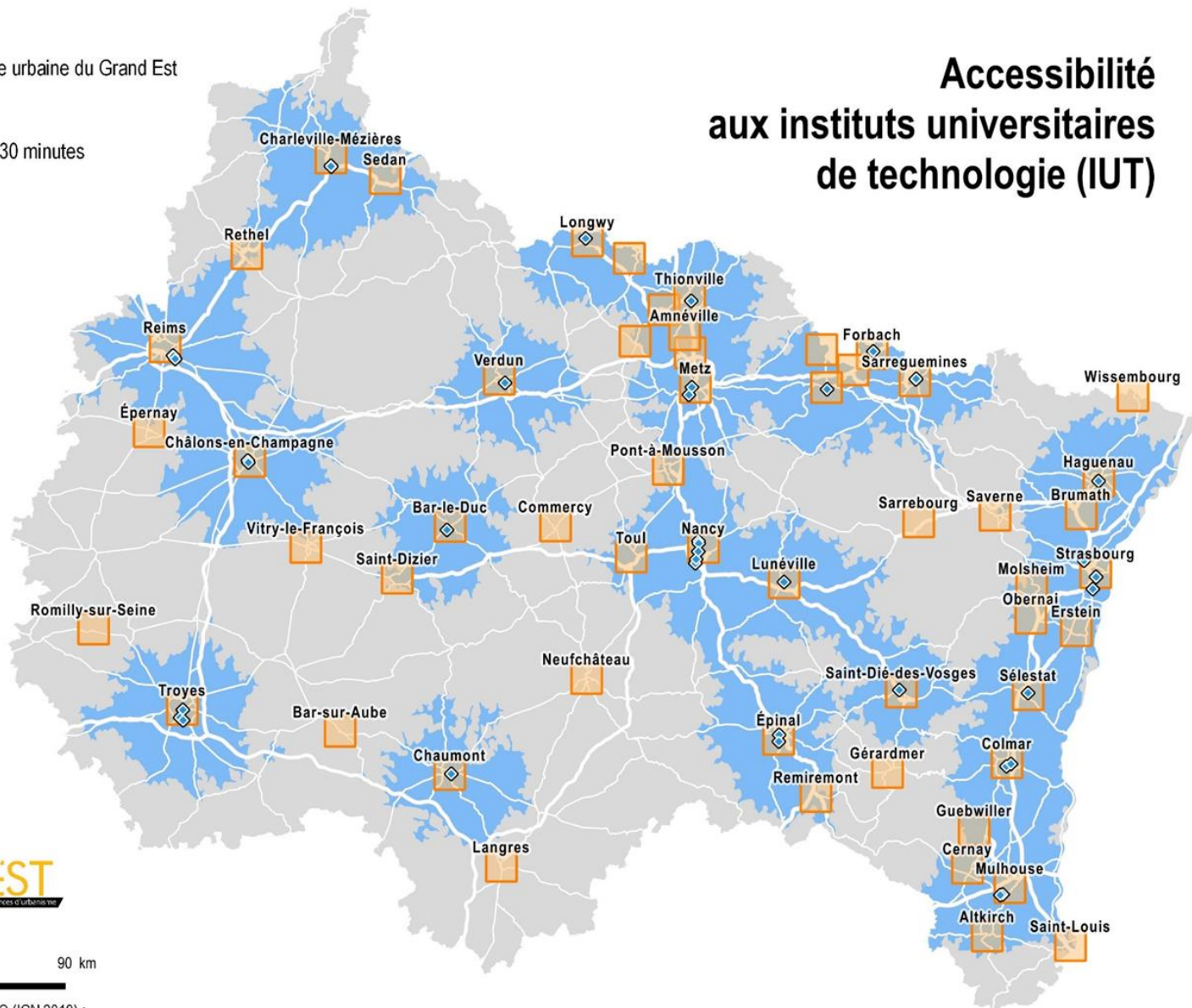
## Accessibilité aux lycées d'enseignement professionnel



0 30 60 90 km

- centralité de l'armature urbaine du Grand Est
- institut universitaire
- territoire accessible à 30 minutes des établissements

## Accessibilité aux instituts universitaires de technologie (IUT)

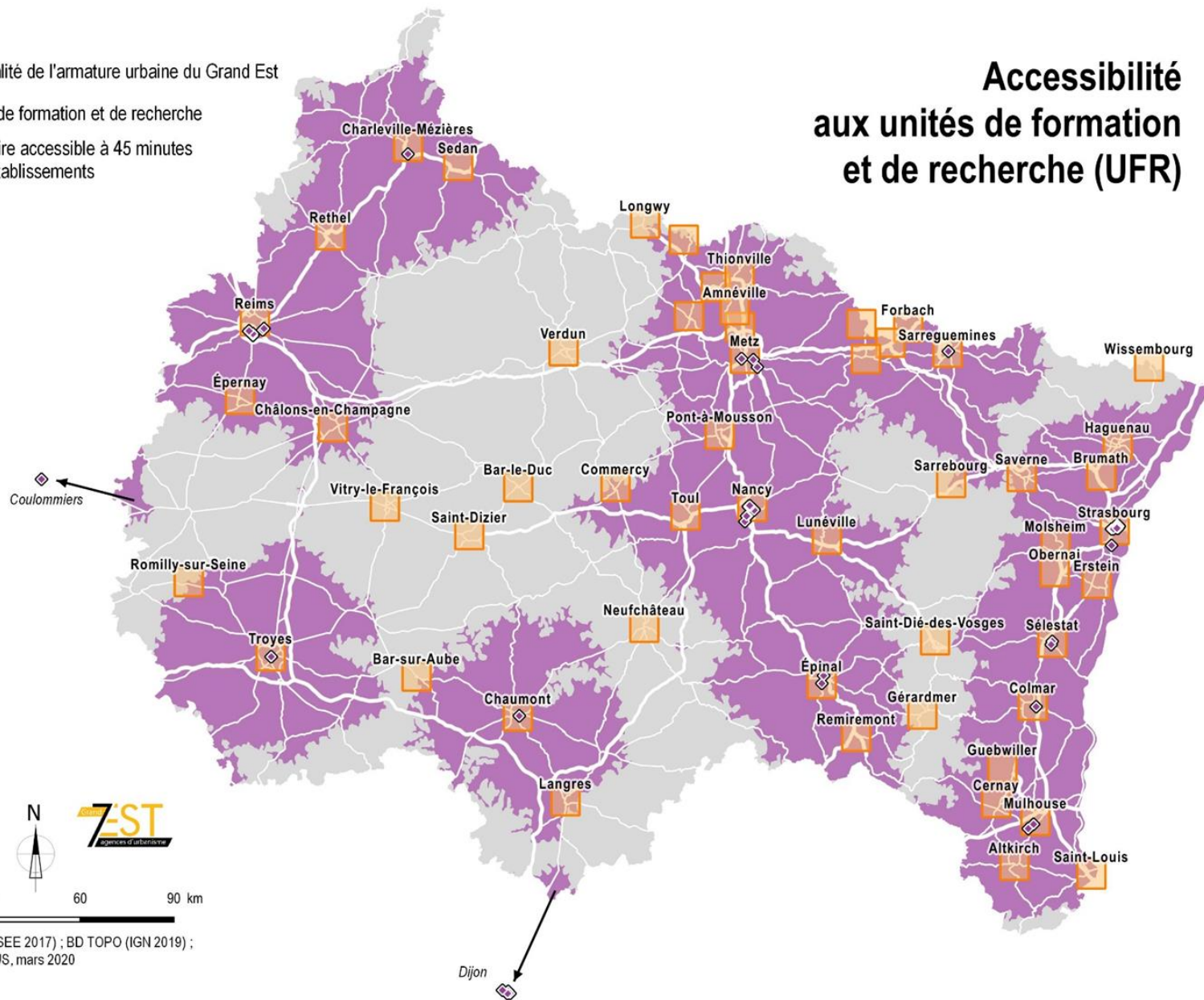


0 30 60 90 km

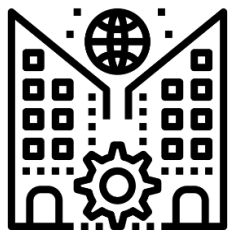
Sources : BPE (INSEE 2017) ; BD TOPO (IGN 2019) ;  
Réalisation : ADEUS, mars 2020

- centralité de l'armature urbaine du Grand Est
- unité de formation et de recherche
- territoire accessible à 45 minutes des établissements

## Accessibilité aux unités de formation et de recherche (UFR)



Sources : BPE (INSEE 2017) ; BD TOPO (IGN 2019) ;  
Réalisation : ADEUS, mars 2020



## Se mobiliser pour et avec les acteurs économiques du territoire et construire avec eux une stratégie

Approche préalable et globale : Travailler sur une stratégie globale du développement économique sur le territoire

### Travailler l'ancrage des entreprises sur le territoire :

- En favorisant la **mise en réseau** des acteurs du territoire
- En développant **l'économie circulaire**
- En renforçant **l'offre de formation**
- En proposant aux entreprises **un appui à leurs problématiques de foncier et d'immobilier**
- En créant des **outils de partenariat**

- 📌 Avoir un agent de développement au sein de la collectivité et animer un réseau d'entreprises avec actions collectives
- 📌 Travailler avec les structures qui font du conseil à la création d'entreprises



Réseau Ecologie Industrielle et Territoriale dans l'Aube



Petit déjeuner d'entreprises, animé par la communauté de communes Grand Couronné- Seille et Mauchère



## Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat sur le territoire

- En développant **les tiers lieux, les plateformes ou projet** qui permettent de **multiplier les réseaux économiques** locaux : ateliers relais, pépinières d'entreprises..., appel à projets nationaux et européens
- En nouant des **partenariats avec les établissements de formation du territoire**
- En soutenant les **formations qualifiantes** répondant aux besoins du territoire

- Nouer des partenariats entre les entreprises et les établissements de formation du territoire : découverte des métiers, apprentissage, ...
- Développer le numérique pour favoriser les formations à distance sur le territoire et les coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur.
- programme ANCT « Nouveaux lieux, nouveaux liens »



A Sainte-Marie-aux-Mines : adapter les formations aux entreprises du territoire





## Activer les liens sociaux du territoire pour accompagner les transformations du cadre de vie

Indicateurs mobilisés

Part des espaces verts (naturels et espaces verts ou de loisirs urbains) [BD OSO Grand Est, 2018]

Nombre de kg de particules fines (PM10) émis pour un hectare (Atmo Grand Est, 2017)

Le cadre de vie est un point essentiel pour l'attractivité des territoires. Pour autant, c'est une notion complexe, très subjective. Trois indicateurs ont été pris en compte initialement. Un portant sur la présence d'espaces verts, un sur le niveau de pollution de l'air, un portant sur l'offre culturelle. Après analyses, il a été décidé de supprimer l'indicateur lié au nombre d'événements culturels, jugé discutable. L'indicateur portant sur la pollution de l'air pourrait être amélioré pour de prochains travaux en intégrant le nombre de jours de dépassement des seuils.

De cette 1<sup>ère</sup> analyse, quatre catégories sont ressortis des deux indicateurs restant :

**Groupe orange** ■ : cet ensemble est défini par une carence en espaces verts significative (moins de 25% de la surface), un faible niveau de particules fines. Problématique : développer les espaces verts en milieu urbain et l'accès aux espaces de loisirs.

**Groupe jaune** ■ : des territoires correctement pourvus en espaces verts, un faible niveau de particules fines. Problématique : poursuivre les efforts sur la qualité de l'air et les espaces verts.

**Groupe vert** ■ : une très bonne couverture en espaces verts, un faible niveau de particules fines. Conserver et valoriser les atouts liés au cadre de vie.

**Groupe rouge** ■ : des émissions de particules fines supérieures à 14 kg/ha. Problématique : travailler sur la qualité de l'air.

### Précautions de lecture :

La disponibilité des données à l'échelle des polarités de la région est une limite importante au choix d'indicateurs suffisamment fins.

Ainsi la part d'espaces vert s'appuie sur des bases de données régionales et pourrait être approfondie à l'échelle locale.

Le travail de catégorisation nécessite des simplifications pour en rendre lisible les conclusions. Cette simplification est source d'imprécisions.

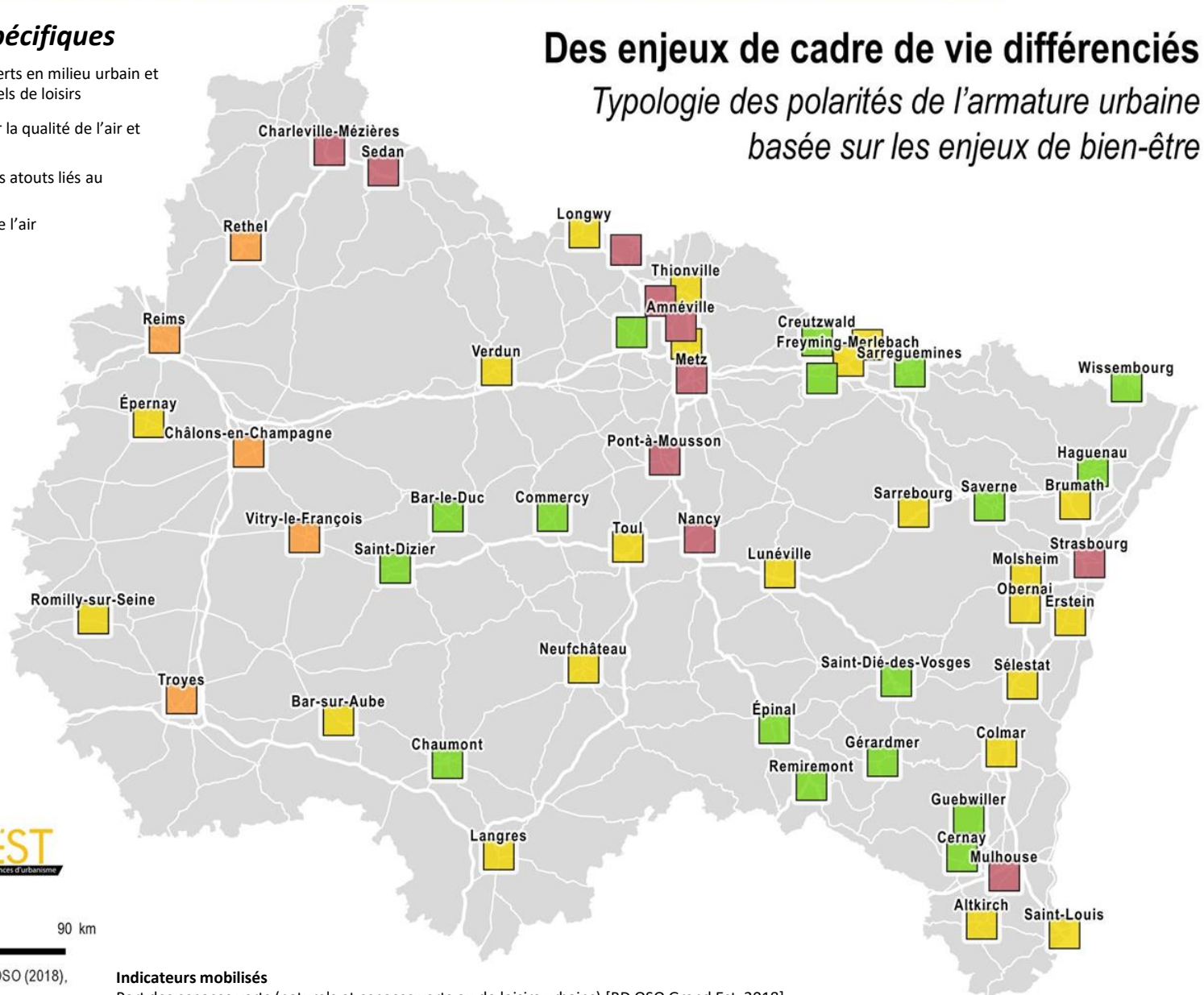
# Quels sont les spécificités territoriales?

## Problématiques spécifiques

- Développer les espaces verts en milieu urbain et l'accès aux espaces naturels de loisirs
- Poursuivre les efforts sur la qualité de l'air et espaces verts
- Conserver et valoriser les atouts liés au cadre de vie
- Travailler sur la qualité de l'air

## Des enjeux de cadre de vie différenciés

*Typologie des polarités de l'armature urbaine basée sur les enjeux de bien-être*



### Indicateurs mobilisés

Part des espaces verts (naturels et espaces verts ou de loisirs urbains) [BD OSO Grand Est, 2018]  
Nombre de kg de particules fines (PM10) émis pour un hectare (Atmo Grand Est, 2017)



## Activer les liens sociaux du territoire pour accompagner les transformations du cadre de vie

**Mettre en place des lieux et des événements pour favoriser les synergies entre acteurs et développer des nouveaux modes de gouvernance coopératifs pour impliquer l'ensemble des acteurs**

- Développer les assemblées citoyennes : vote citoyen pour des projets, avoir un budget participatif annuel pour faciliter les initiatives privées

**Proposer aux habitants des actions de jardinage sur l'espace public : pied d'arbre, jardins partagés, trottoirs**

- Créer une plateforme et un service qui facilite les initiatives privées de verdissement de l'espace public

**Valorisation de l'espace public et régénération des espaces urbains dégradés en trouvant de nouvelles vocations écologiques**

- Transformation durable des friches urbaines



Plateforme budget participatif à Bar le Duc

## Développer l'accessibilité des individus aux grands espaces de nature du territoire (parc naturel régional, forêts...)

- Développer un plan mobilité active avec développement des pistes cyclables et espaces piétons (stationnement en gare, signalétique, communication, système de location...)

## Adapter les zones urbaines à la crise climatique en mobilisant les solutions fondées sur la nature

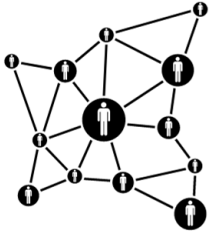
- Instaurer un coefficient de biotope par parcelle dans le PLU
- Aménagement de noues pour infiltrer les eaux pluviales à la parcelle et renforcement de la végétalisation de l'espace urbain pour réduire l'exposition aux îlots de chaleur.



Schéma cyclable de la communauté de communes Mossig et Vignoble (67)



Végétalisons Metz



## Dialoguer et construire avec les territoires voisins pour renforcer les filières locales, lutter contre le changement climatique, consolider l'offre de services

L'armature urbaine régionale du Grand Est offre une organisation polycentrique. Elle est ainsi organisée en 4 systèmes urbains complexes et des systèmes centrés sur des villes moyennes dont le rôle est essentiel pour le fonctionnement du territoire.

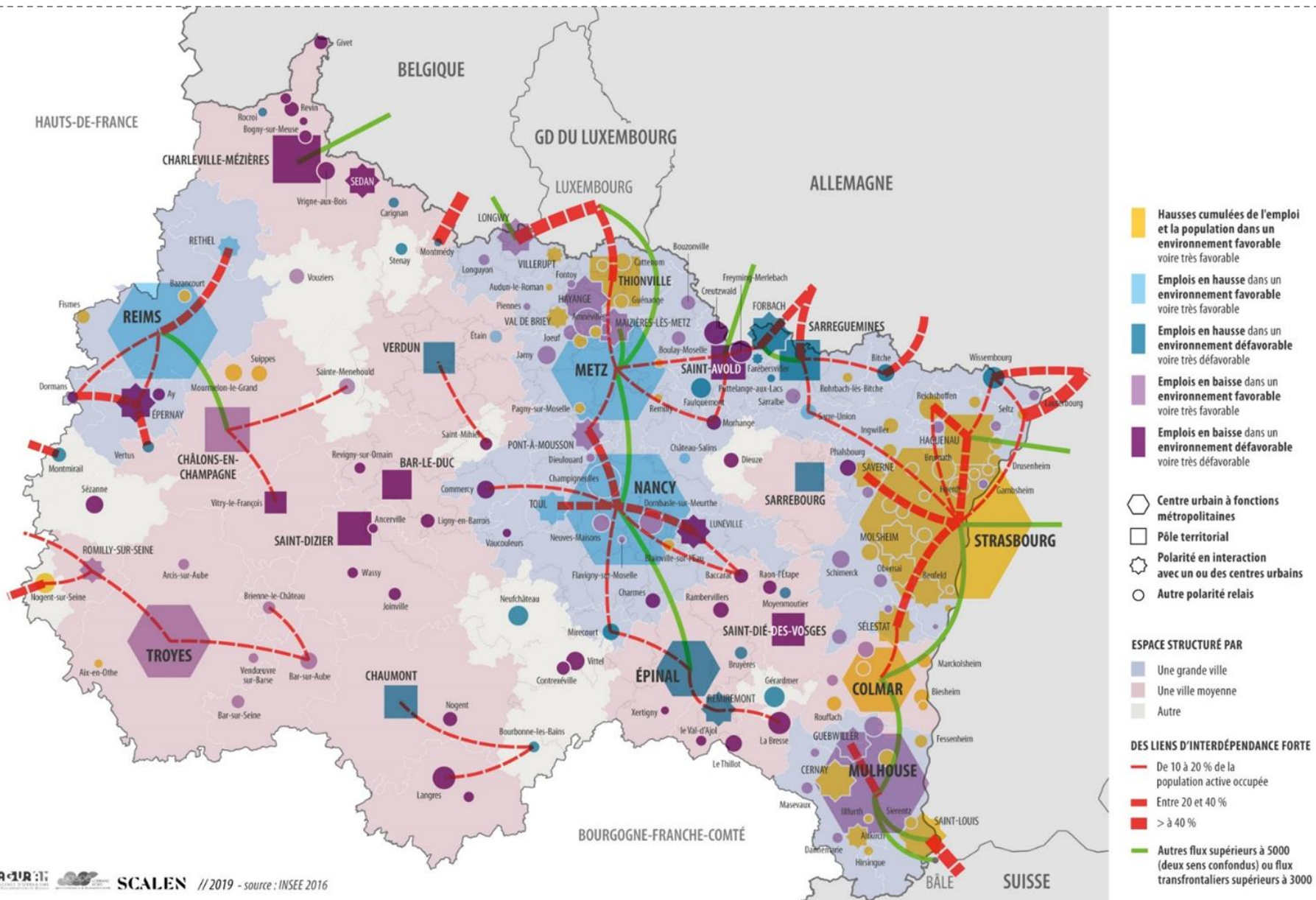
**Indicateur mobilisé** : mobilités domicile-travail issues du recensement de la population de l'INSEE

- Les grands systèmes sont plutôt orientés nord-sud et s'articulent autour des grands pôles d'emploi ; il s'agit du système strasbourgeois et du système transfrontalier Bâle-Mulhouse qui forment, avec Colmar en interface, le sillon alsacien, du sillon lorrain (Thionville – Metz – Nancy – Epinal) ancré au Nord au Luxembourg et de l'espace Reims-Epernay-Chalons-en-Champagne. Ces ensembles constituent les espaces les plus métropolisés de la Région Lorraine et concentrent la majorité des emplois métropolitains supérieurs.
- A noter, la singularité de l'espace transfrontalier Sarrebruck- Saint-Avold-Forbach-Sarreguemines qui assure le continuum urbain entre le nord du sillon lorrain et l'Alsace.
- Dans le reste de la Région, ce sont des systèmes centrés en majorité sur une ville moyenne qui structure l'espace régional. Ces villes moyennes sont faiblement interconnectées aux autres espaces et structurent le plus souvent de vastes espaces à faible densité (Charleville-Mézières, Troyes, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Chaumont, Bar-le-Duc, Verdun et Sarrebourg) ou contraint par le relief (Saint-Dié-des-Vosges).

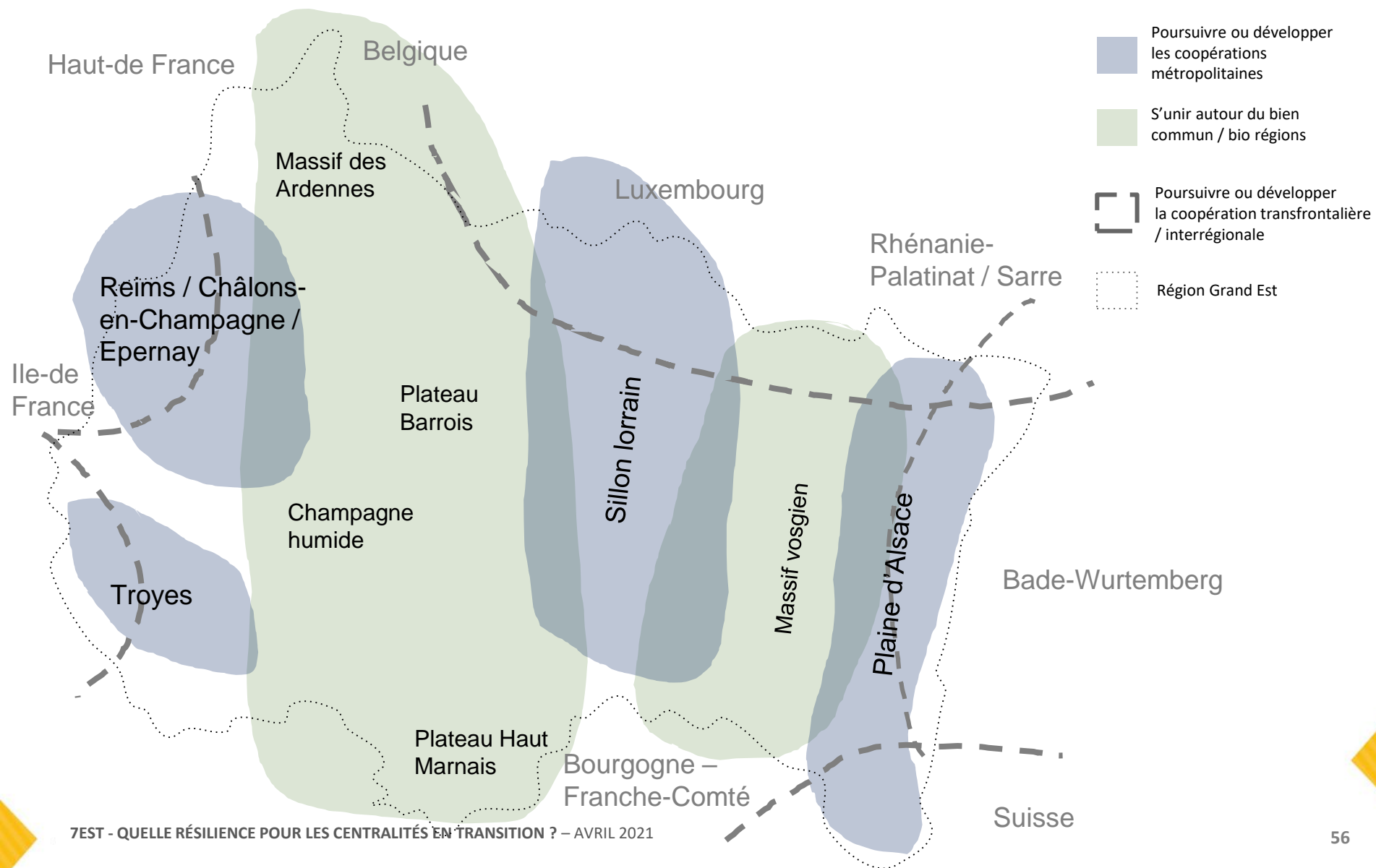
Dans notre région, 3 catégories de coopérations ressortent particulièrement :

- **Les coopérations métropolitaines : pôles métropolitains, agglomérations XXL...**
- **Les coopérations transfrontalières ou interrégionales : Rhin supérieur, Grande région, Ardennes, bassin parisien...**
- **Les coopérations autour d'un bien commun (massif, espace géographique, cours d'eau, voie ferrée, une filière locale...) : PNR, réciprocité, TIGA...**

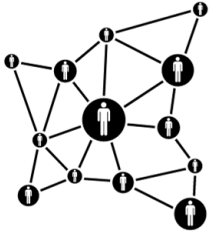
# Les solidarités territoriales



# Les solidarités territoriales / Quels sont les spécificités territoriales?





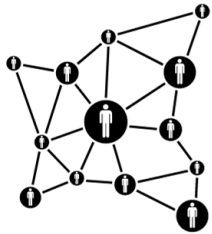


**Dialoguer et construire avec les territoires voisins pour renforcer les filières locales, lutter contre le changement climatique, consolider l'offre de services**

**Mettre en relation des producteurs et des consommateurs, préserver ou développer des filières.**

**Réguler la concurrence entre voisins et/ou faire masse pour être visible des institutionnels ou du grand public.**

**Agir ensemble pour préserver un espace géographique commun.**

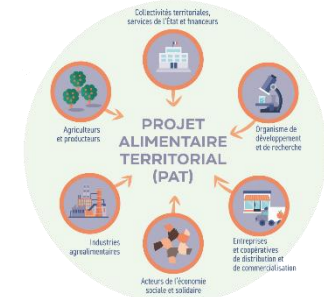


## Dialoguer et construire avec les territoires voisins pour renforcer les filières locales, lutter contre le changement climatique, consolider l'offre de services

- Mettre en place des réseaux thématiques à l'échelle de macro territoires voisins (PAT, contrat de réciprocité, PAPI, appel à projet...)
- S'inscrire dans des nouveaux périmètres et construire des stratégies interterritoriales via le pôle métropolitain, le SCOT, le PLUi, les agglos XXL, PETR...
- S'appuyer sur les documents d'urbanisme existants pour travailler de nouvelles gouvernances



Communauté urbaine du Grand Reims : fabrique du XXL



Projet Alimentaire Territorial du Triangle Marnais en cours

La Région Grand Est est composée d'une diversité de territoires présentant des dynamiques contrastées. La diversité et complexité du fonctionnement socio-économique des territoires questionne la cohésion régionale. Les phénomènes de déprise doivent être abordés sereinement dans les politiques publiques, **ce n'est pas le résultat d'un échec des politiques locales mais la conséquence de transformations structurelles fortes à l'échelle mondiale** qui nous permet de changer les regards et les pratiques sur ces dynamiques.

## **Changer le modèle d'aménagement des villes : passer de l'aménagement au management du territoire.**

La planification urbaine de ces dernières années ne prend pas en compte ces dynamiques variées. La fabrique de la ville a longtemps été pensée à travers sa capacité à offrir des lieux de constructibilité pour les habitants ou les entreprises, en dépit de dynamiques négatives sur certains territoires. Aujourd'hui, la crise climatique et sanitaire que nous connaissons nous oblige à changer de paradigme dans la manière dont nous concevons la ville. Devenir résilient est une stratégie de transition permettant aux territoires de faire face à l'incertitude des systèmes complexes et de se recentrer sur les services essentiels pour conforter les modes de vie des citoyens.

Ces territoires disposent de réelles opportunités pour créer des nouvelles synergies territoriales, grâce notamment à des agendas politiques moins verrouillés, des aides au développement ...

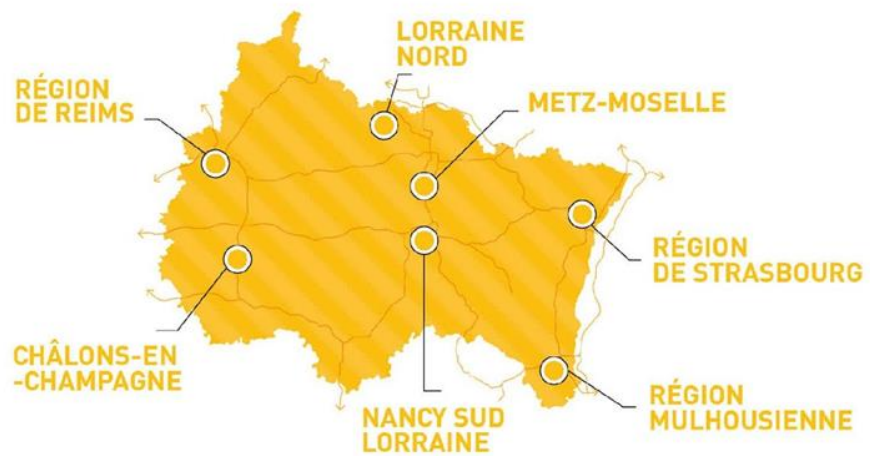
Les retours d'expériences suite aux différents entretiens que nous avons pu avoir avec des universitaires, agents de l'Etat ou collectivités montrent que de nombreux leviers et outils existent pour permettre aux territoires de rentrer en transition en s'appuyant sur différents angles d'approche : transition énergétique, alimentaire, sociale, écologique....

**Ces leviers doivent s'inscrire dans une stratégie de résilience.** Pour favoriser l'émergence de politiques résilientes en termes économiques, sociaux et environnementaux, plusieurs conditions doivent se mettre en place :

- **répondre aux besoins essentiels de sa population et des acteurs économiques, viser la sobriété,**
- **activer et s'appuyer sur les ressources locales (savoirs, compétences, solidarités, réseaux) et faire connaître ses spécificités,**
- **s'appuyer sur les solidarités locales à mettre en place avec ses voisins,**
- **rendre plus agiles les politiques publiques (faire avec, inciter à faire, permettre l'initiative, s'appuyer sur l'expérimentation),**
- **constituer un nouveau récit territorial mobilisateur.**

**Ce travail apporte une boîte à outils commune, des indicateurs de spécificités territoriales, il n'apporte pas de solution générique car chaque territoire est particulier tant dans ses difficultés que dans ses solutions.**

Les retours d'expérience réalisés pointent enfin la plus value essentielle à mettre en place des **stratégies globales et partagées**. Ces démarches, sortant des logiques de travail en silos plus simples à mettre en place, sont les seules à même de créer des synergies capables d'engager les changements nécessaires.



# Annexes

## Analyses et stratégies

- Révéler le potentiel des agglomérations moyennes <http://www.fnau.org/fr/publication/reveler-le-potentiel-des-agglomerations-moyennes/>
- Une boussole de la résilience pour l'adaptation des territoires <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-resilience-adaptation-territoires-mode-emploi-du>
- Les outils des parcs naturels régionaux <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux>
- Les agences 7EST, une ingénierie en réseau [https://www.agencescalen.fr/files/Aduan/Autres%20publications/20191118\\_Plaquette%207Est\\_VF.pdf](https://www.agencescalen.fr/files/Aduan/Autres%20publications/20191118_Plaquette%207Est_VF.pdf)
- Villes petites et moyennes : évolutions et stratégies d'action (3) Etudes de cas : Nevers, Vichy, Forbach [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/3\\_-\\_rapport\\_3\\_forbach-nevers-vichybis.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/3_-_rapport_3_forbach-nevers-vichybis.pdf)
- La déprise démographique touche la moitié du territoire du Grand Est <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4653043>
- La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin <https://metropolitiques.eu/La-decroissance-urbaine-en-France-les-effets-cumulatifs-du-declin.html>

## Habitat, économie, mobilité

- [https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/R%C3%A9novation\\_Boite%20%C3%A0%20outils%20des%20aides.pdf](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/R%C3%A9novation_Boite%20%C3%A0%20outils%20des%20aides.pdf)
- <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux>
- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/lom-quelle-organisation-competences-mobilite>

## Outils au service des transitions

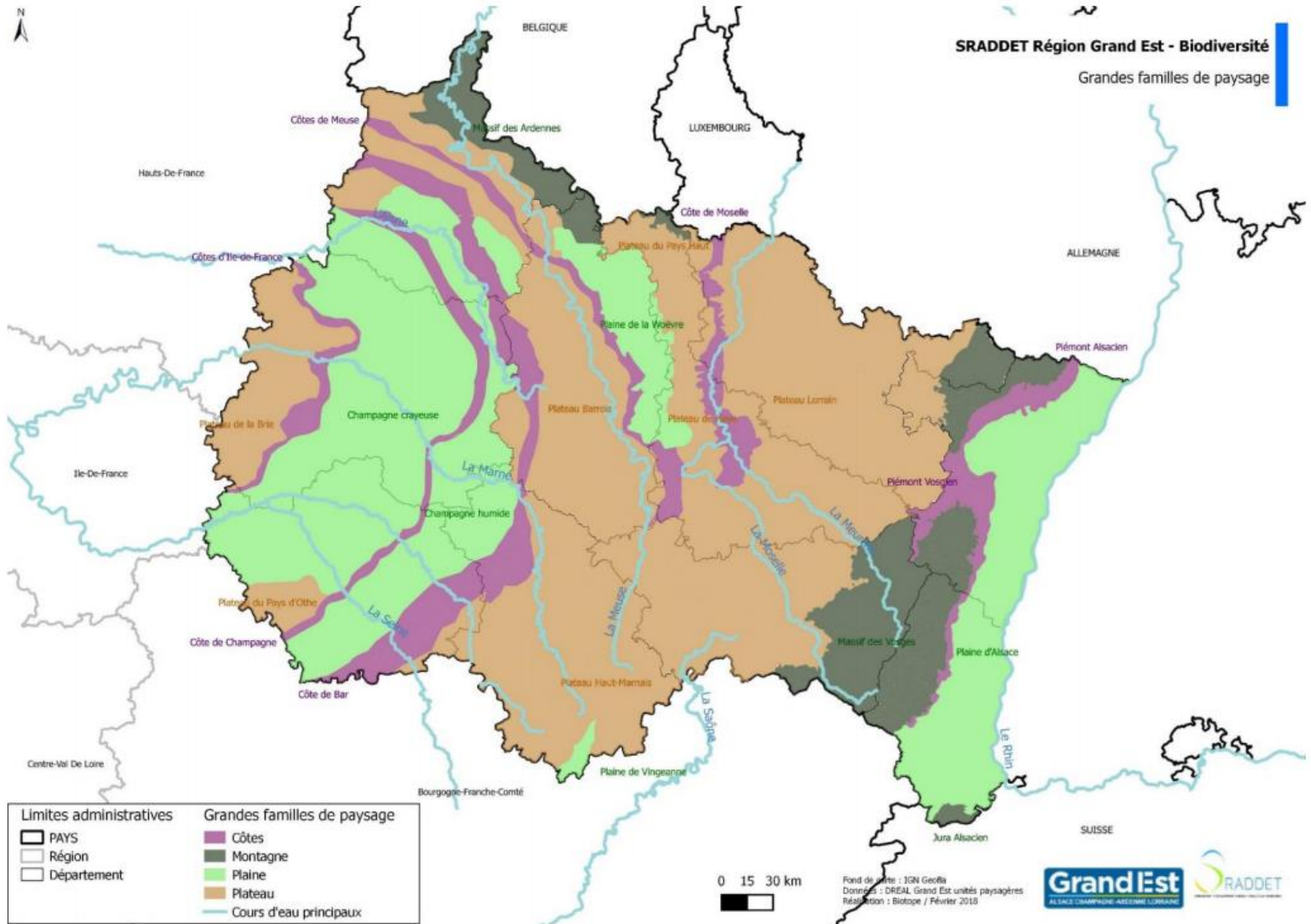
- <https://www.climaxion.fr>
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>
- <https://www.cdc-biodiversite.fr>
- <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>
- <http://outil2amenagement.cerema.fr/prendre-en-compte-la-multi-fonctionnalite-des-sols-r429.html>

## Aides financières

- <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/laccompagnement-de-projets-sur-mesure-316>
- <https://www.grandest.fr/aides>
- <https://www.banquedesterritoires.fr/recherche/offres-et-solutions>

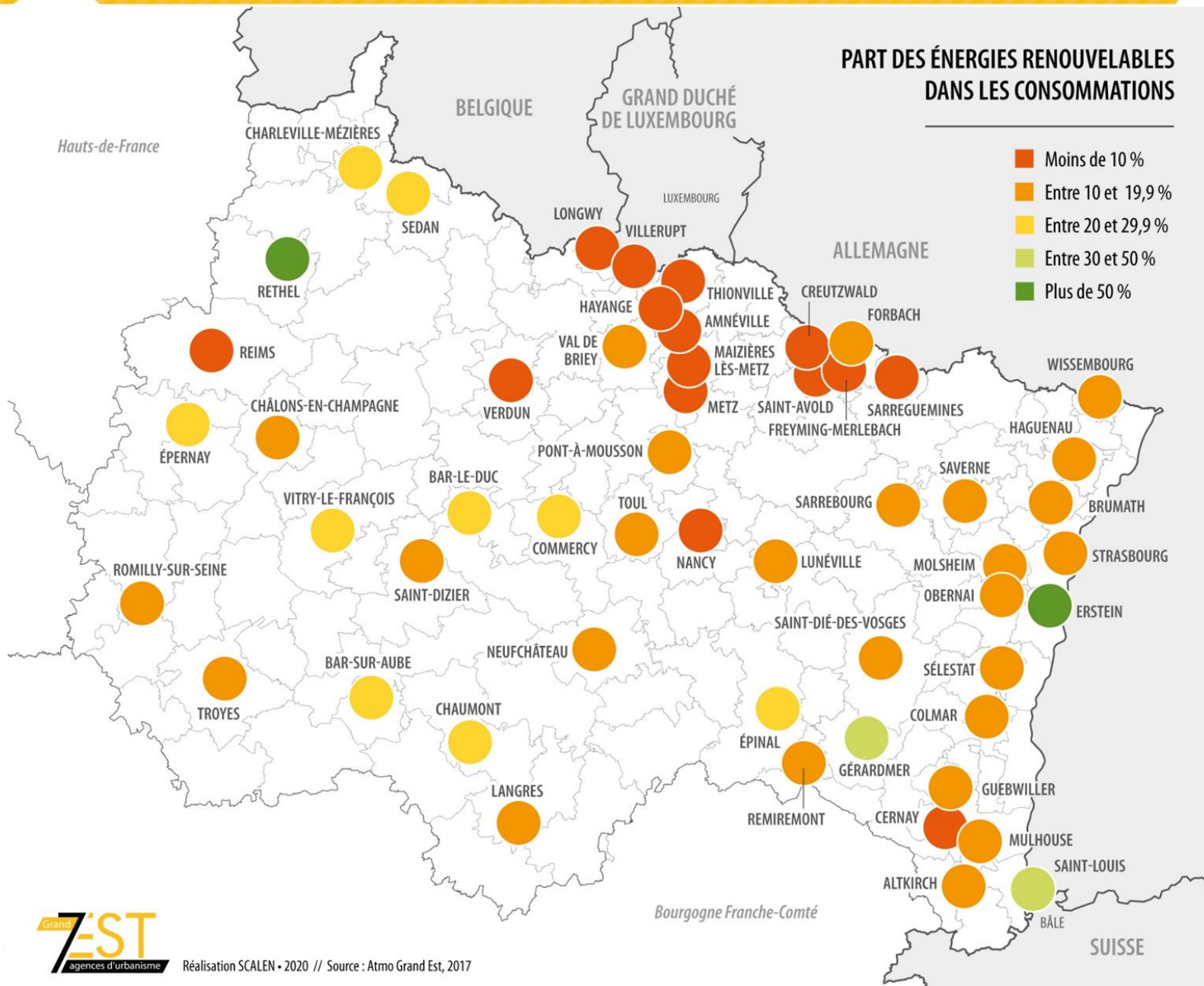
## Indicateurs individuels

# Les grandes familles de paysage



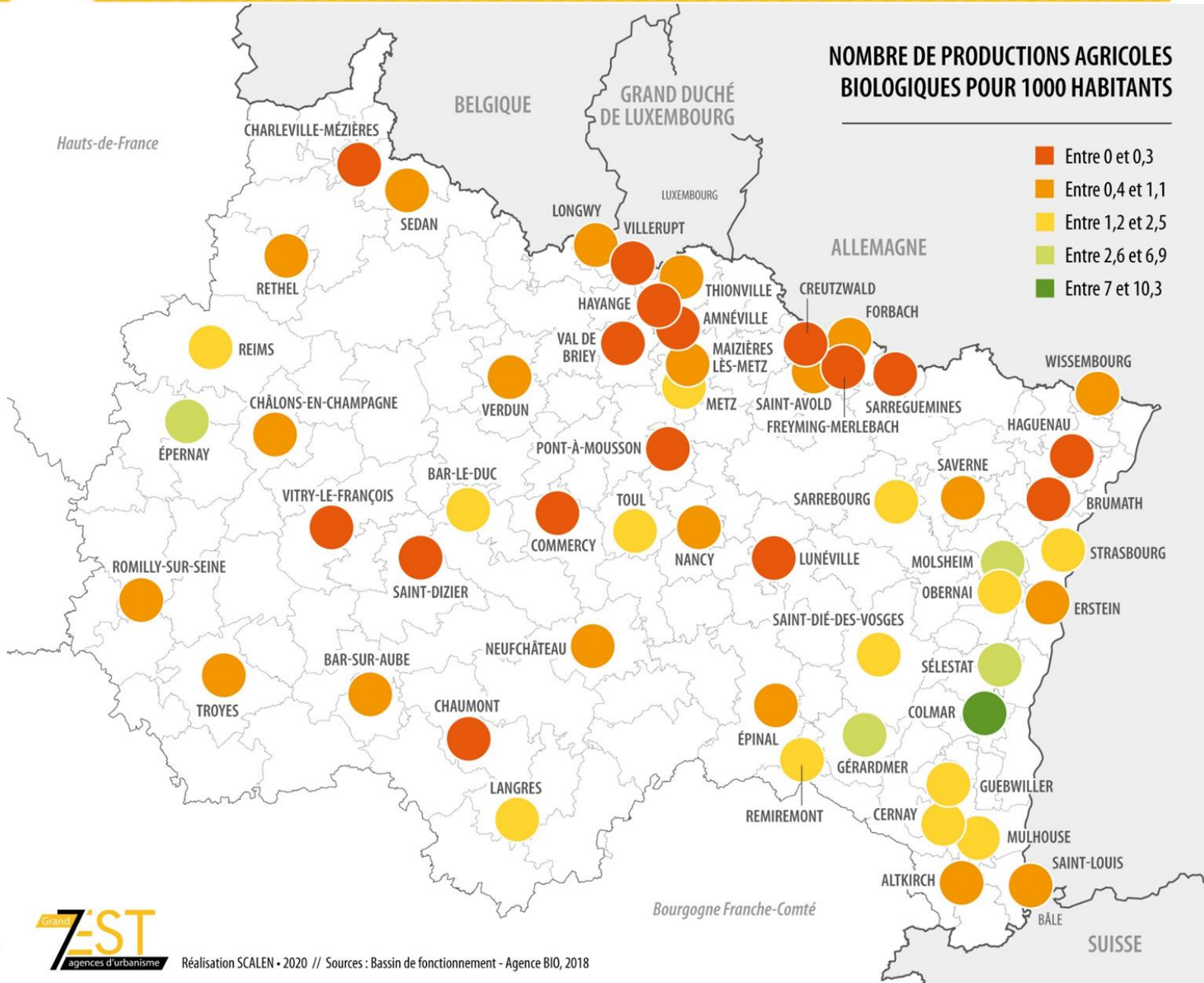


# Des ressources territoriales



La part de la production d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie était de 24,6% en 2019. C'est dans le Nord lorrain que l'on retrouve principalement les territoires où cette part est la plus faible. Les principales filières de production sont dans le Grand Est le bois-énergie (38 %), l'hydroélectricité (18 %), l'éolien (17 %) et les biocarburants (13 %).

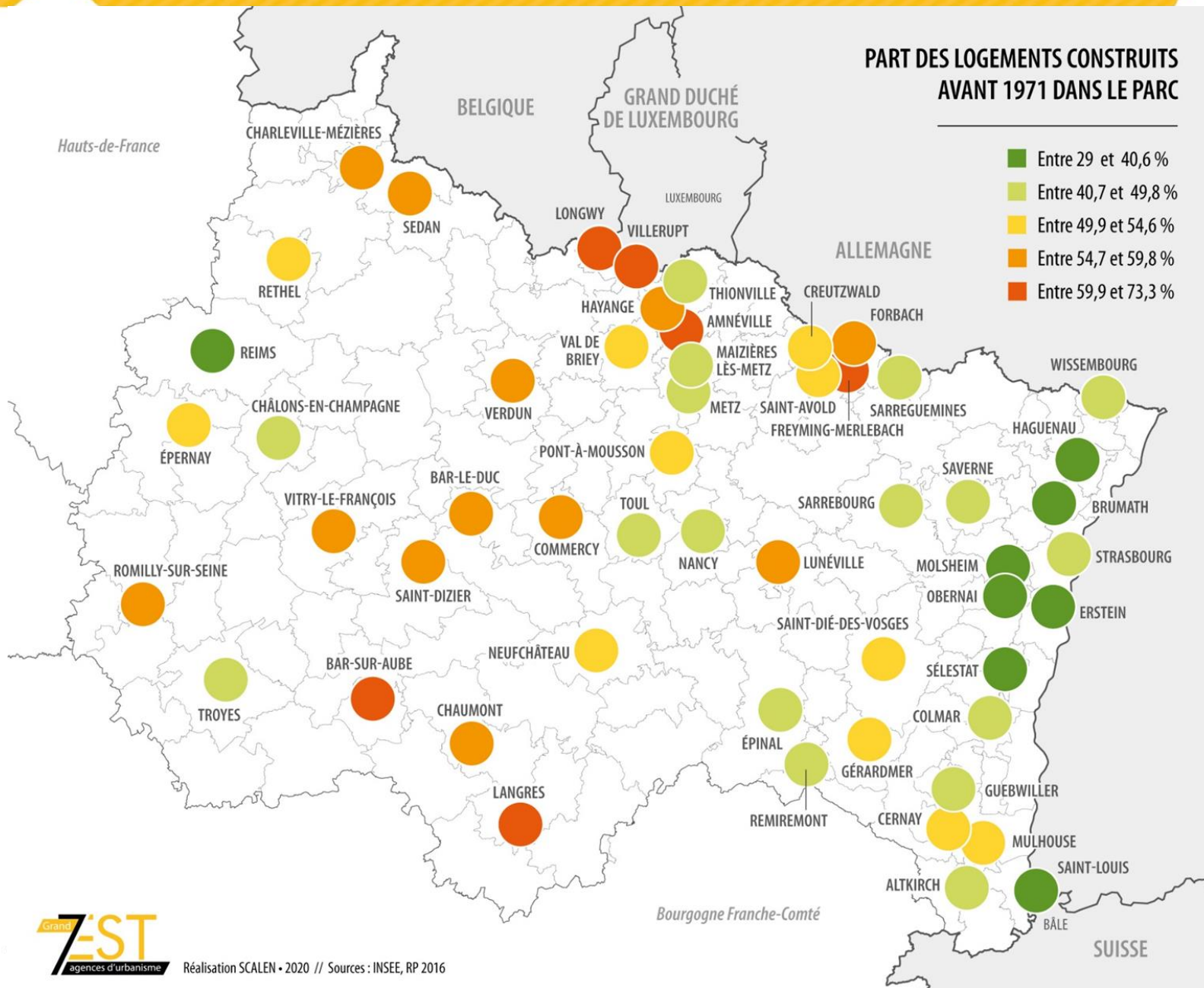
# Des ressources territoriales



Le Grand Est comptait en 2018 2964 exploitations agricoles biologiques pour 176 197 ha bio ou en conversion soit 6% de sa surface agricole utile. Entre 2010 et 2018, le nombre d'exploitation y a plus que doublé.

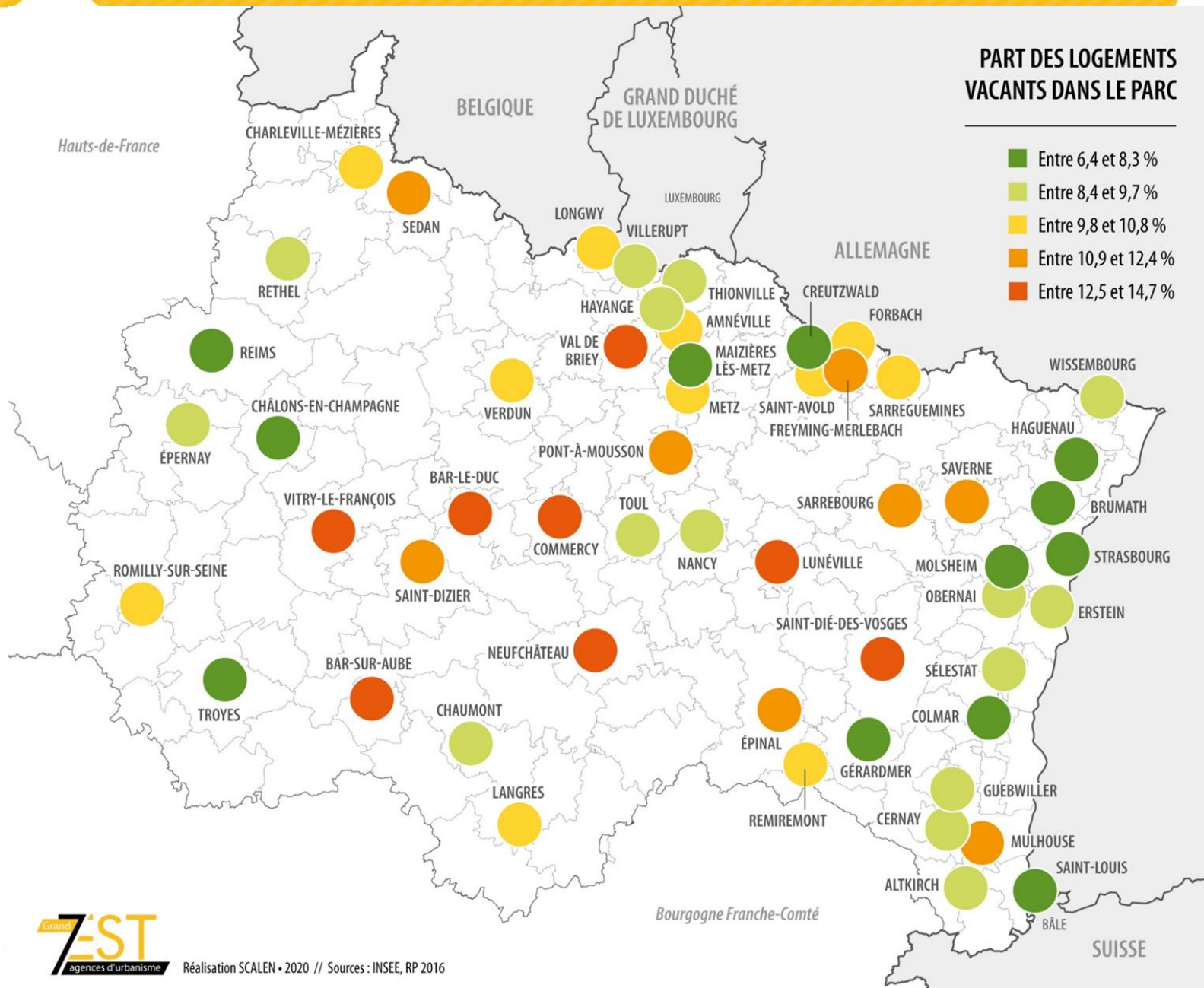
L'Alsace concentre un tiers de ces exploitations pour 25 % de la surface agricole biologique du Grand Est. Les Vosges (20 789 ha certifié bio) et la Moselle sont les deux départements comptant le plus d'ha certifié bio alors que la Meuse et la Meurthe-et-Moselle sont les deux départements comptant le plus d'ha en conversion.

# Etat du parc de logements



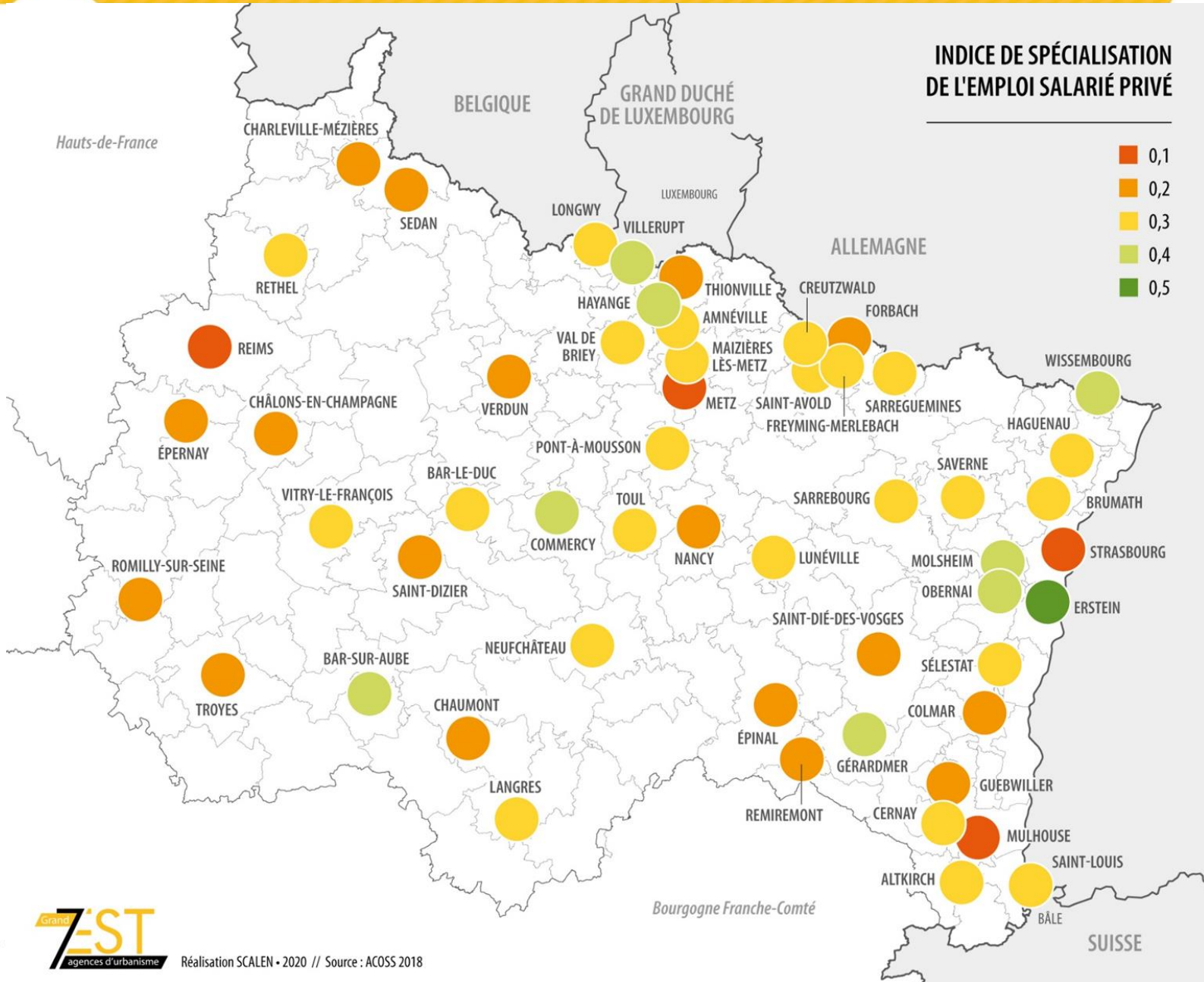
La part des logements construits avant 1971 traduit le plus souvent et en négatif la dynamique de peuplement des territoires. L'ancienneté du parc apparaît le plus souvent élevée dans les villes moyennes des secteurs en déprise démographique et/ou économique où la dynamique de construction est en conséquence plus faible. A noter le cas des villes moyennes frontalières (Longwy, Villerupt...) où la dynamique démographique récente ne se traduit pas encore par un renouvellement du parc important sans doute en raison d'une périurbanisation importante.

# Etat du parc de logements



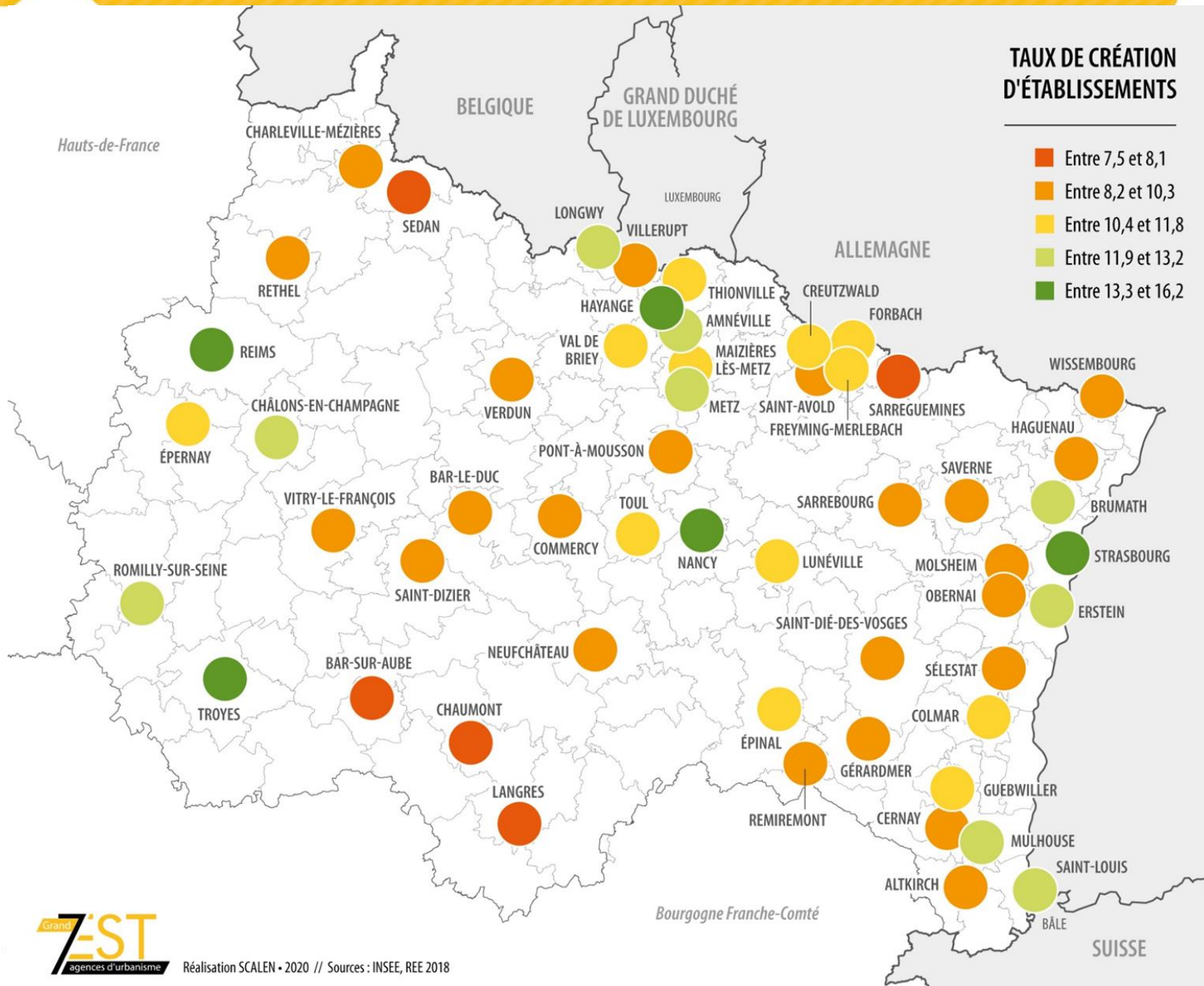
Comme l'ancienneté du parc, la vacance apparait le plus souvent élevée dans les villes moyennes des secteurs en déprise démographique. La Plaine alsacienne (hormis Mulhouse) comme le sillon lorrain (hors Vosges) ainsi que les grandes villes champenoises sont peu affectés par le phénomène de vacance.

# Situation économique du territoire



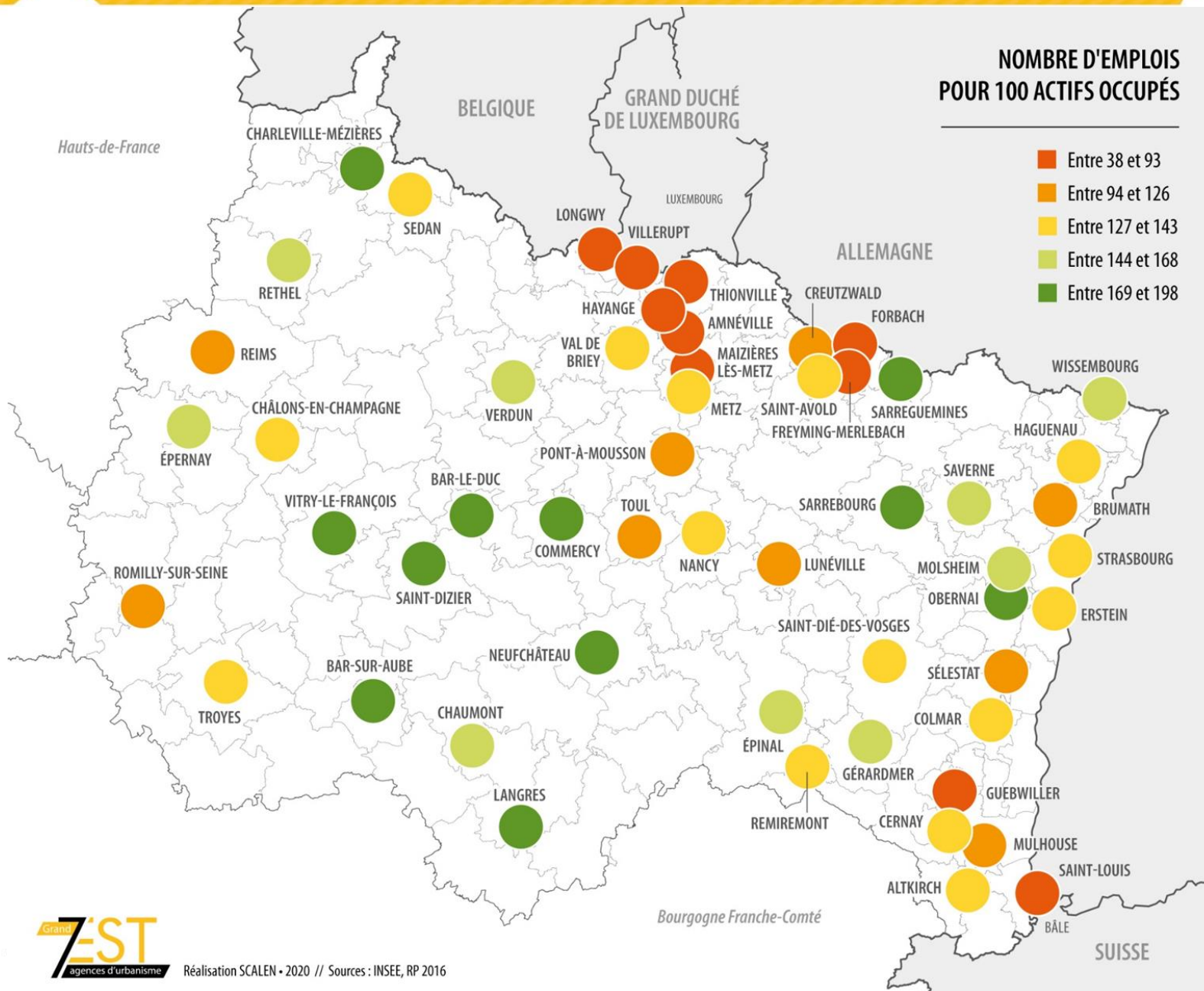
L'indice de spécialisation est une mesure de la diversification du tissu économique par l'emploi (ici l'emploi salarié du secteur privé). Plus l'emploi est diversifié plus l'indice tend vers zéro et plus le territoire est en capacité à résister aux chocs conjoncturels ou aux crises. La forte spécialisation n'est cependant pas nécessairement un handicap, si la spécialisation territoriale se concentre sur des secteurs en croissance.

# Situation économique du territoire



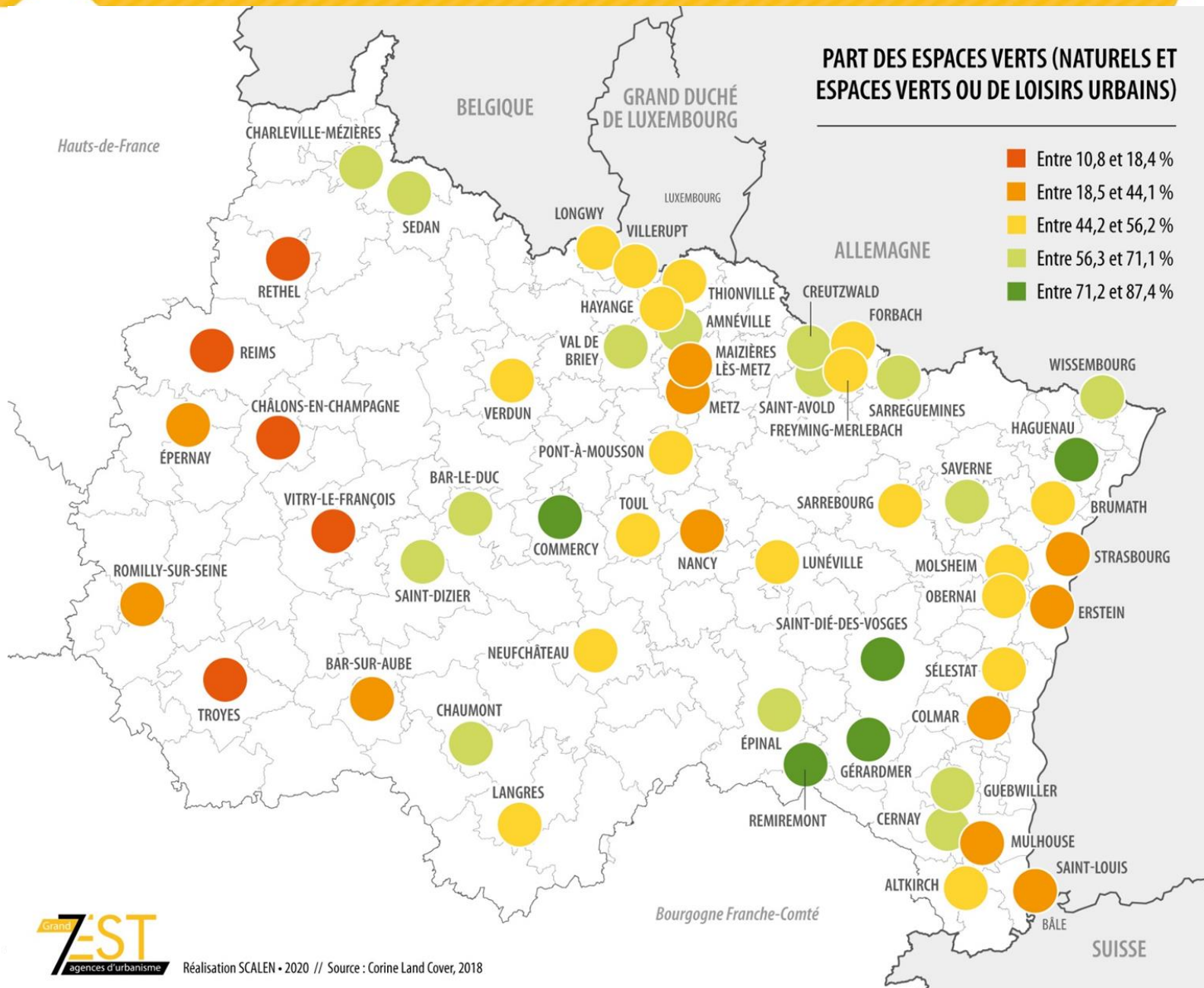
Le taux de création d'établissement mesure la capacité des territoires à renouveler son tissu économique et à générer de nouvelles activités. Les grandes agglomérations présentent généralement des taux très élevés notamment en raison de la concentration de la population et des emplois mais aussi parce que structurellement elles portent la tertiarisation de l'économie. Le secteur tertiaire est celui où la création d'entreprise est la plus intense. La dynamique démographique joue aussi un rôle important notamment dans le secteur des activités présentes.

# Situation économique du territoire



L'indice de concentration d'emploi mesure globalement la capacité d'un territoire à offrir des emplois à sa population active et son territoire environnant. Il montre notamment le rôle central joué par les villes moyennes dans un environnement rural. Les pôles d'emploi déficitaires (indice < 100) se situent principalement en zone frontalière ou à proximité des métropoles.

# Le cadre de vie : espaces verts

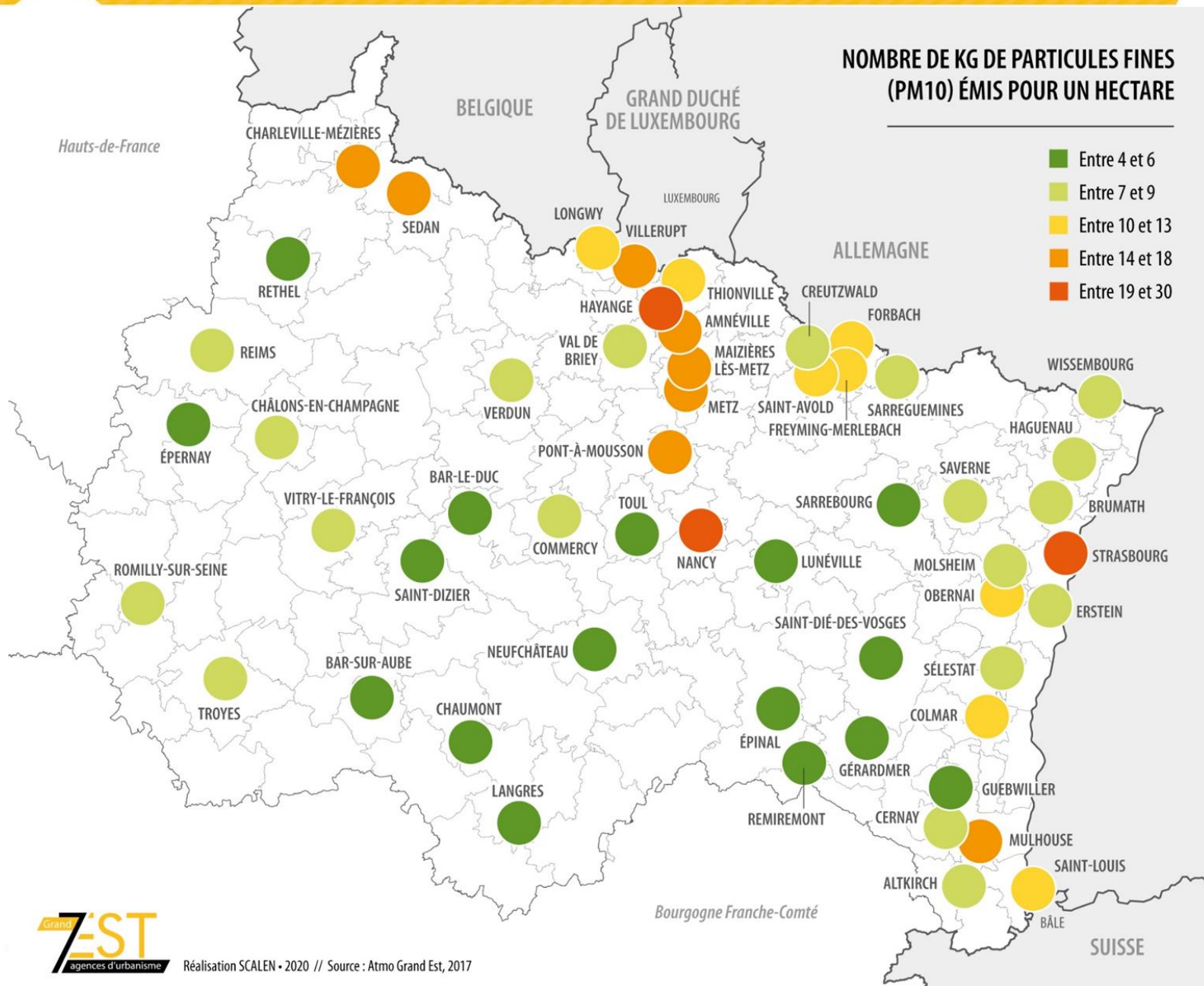


La demande d'accès aux espaces verts ou de loisirs en milieu urbain est une demande sociale et écologique (lutte contre les îlots de chaleur ...) de plus en plus forte.

La mesure par Corine Land Cover de cette dimension de l'espace urbain reste imparfaite mais c'est la seule possible à grande échelle. Elle ne mesure pas non plus l'accessibilité et la qualité des espaces naturels environnants.



# Le cadre de vie : pollution de l'air



Le secteur résidentiel et tertiaire, le trafic routier, l'industrie et l'agriculture sont à l'origine des principales émissions de particules fines dans l'atmosphère. Les grandes concentrations urbaines ou les grands axes de circulation sont à l'origine des principales émissions de particules fines dans l'air. Mais le lien entre émission et qualité de l'air n'est pas ni simple ni direct. En effet, la qualité de l'air résulte d'un équilibre complexe entre la quantité de polluants rejetée dans l'air et toute une série de phénomènes notamment météorologiques



**Directeurs de la publication :**

Julien SCHMITZ - AGAPE / Viviane BEGOC - AURM / Christian DUPONT - AURR / Patricia GOUT - AURM / Anne PONS - ADEUS / Éric CITERNE- AUDC / Pascal TATON – SCALEN

**Chefs de projet : ADEUS / SCALEN**

**Equipe projet :**

Amandine MEYER - ADEUS / David MARX - ADEUS / Francis HESS - SCALEN / Jean-Marc CHONE - AUDC / Jérôme BOUE - AUDRR / Didier TAVERNE - AURM / Damien LEVE - AGURAM / Michael VOLLOT – AGAPE

Décembre 2020